

NUMÉRO
10

OCTOBRE
2008

Art.
Art. 9.
La direc
direction
de fo
onelle

- Direc
- Directio
ion de l'encadr
l'encadrement
ale des ressou
de gestion

de l'enc
des affair
et met en œuvre
maines, la poli
s d'enc

ment :
financière
sein de la
recrutement,
supérieur

de l'entretie
onnées sur les
et les ressources
Elle s'appuie sur
spécifique de pr
ns le cadre
erge la

BULLETIN OFFICIEL

DU CNRS

OS
eur l'U
1. sé

égation
d'aire,
d'op

at donn
ans, le
sion

Mon
ste sur le
nt et

ue j)
directi
action
gestion
s carr

des et
nitaire
vision
s ains

ons d
s de g
social
lle des
e des

nspon
on pré
fectifs
des s

ent
ionnel
es
taires

ser
tr

g

De
st don
à l'eff
ur secon
et com

Mon
signer
et dan
néon

e Mo
m du
des
néon

teur de
régional
s d'is
néon

de l'unit
ARRÉ

ARE
il

DU 25

s rég
ansport
ction des é
vires et des
orer la pol
our les

s et
nts pré
s de gestio
vires commu
de gestio
ants d

once
aux ag
visionnelle
est chargé
ressourc
ur et d

ays a
agréées
études p
. 33. - La sous-
s études de ges
visionnelle, st
affaires

déléga
ion prévis
on
chargés
es DÉ
da

tr
SION
rété

ns
060

cernant
tion généra
tion et à la
0605

sonnels
e l'enseign
lisation du
R08
à du

articipe,
it supérieu
t ressource
é du 27
2006

ressources
général
ur les enseign
périeur et de la
2006 de
t nou

un D
seigneme
sources hu
écution bud
t nomin
au

érieur,
es. 20
à des
l'ad

06
17
ans du
l'ad

il d'adr
omination

ons d
tration
a conseil

entre na
administr

de lar
n du Cen

che so
national

ique
recherch

scientifi

n. n. 0
006DR
du 01-
2006

irection de
ion de la strat
de la direc
erche et de l'inn
a les organisa
ques de la rec

n,
n,

. 33. - La sous-
études de ges
tionnelle, st
affaires

o

o

o

CNRS

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

s.

les enseign
érieur et de la
sous-direction
s études de ges
visionnelle, st
es affaires c
grée d

che
s

ph

physic



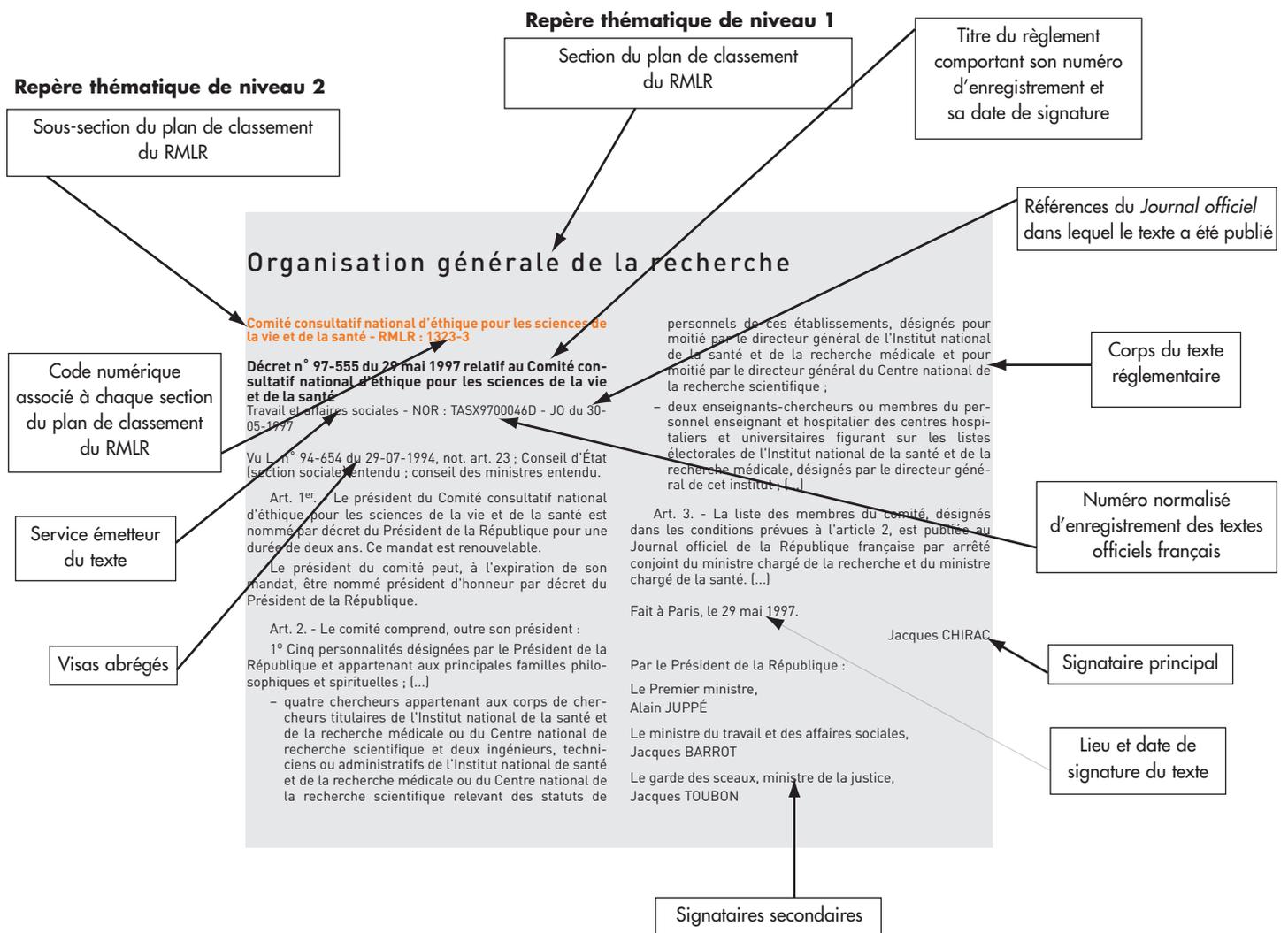
Sommaire

Textes de portée générale	5
Organisation générale du CNRS	5
Unités de recherche (RMLR : 2721)	5
Décision n° 080031MPPU du 5 août 2008 portant changement d'intitulé de l'UMR n° 6630 - Laboratoire de métallurgie physique	5
Décision n° 081198PU du 25 août 2008 modifiant la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 6016)	5
Décision n° 081186PU du 25 août 2008 modifiant la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 6526)	5
Décision n° 080021SCHS du 23 juillet 2008 modifiant la décision n° 05A008DSI du 6 décembre 2005 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 8593)	5
Groupements de recherche (RMLR : 2722)	6
Décision n° 080033SCHS 23 juillet 2008 modifiant la décision n° 08N002DSI du 2 avril 2008 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS)	6
Décision n° 080035SING du 1 ^{er} août 2008 modifiant la décision n° 06A002DSI du 6 avril 2006 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS)	6
Unités de service (RMLR : 2741)	6
Décision n° 080030SCHS du 1 ^{er} août 2008 portant renouvellement de l'UMS n° 842 - Maison des sciences de l'homme et de la société de Poitiers (MSHS)	6
Décision n° 080031SCHS du 25 août 2008 portant renouvellement de l'UMS n° 843 - Maison de la recherche en sciences humaines de Caen Basse-Normandie (MRSH-Caen)	6
Décision n° 080023SCHS du 11 juillet 2008 portant renouvellement de l'UMS n° 2268 - JURISCOPE - Accès aux droits étrangers et promotion du droit français et du droit francophone	7
Relations et échanges avec l'extérieur	8
Groupements d'intérêt public (GIP) (RMLR : 303)	8
Arrêté du 26 juin 2008 portant désignation de l'autorité chargée de l'exercice du contrôle économique et financier de l'État sur le groupement d'intérêt public « Cancéropôle Grand Ouest »	8
Avis relatif à une décision portant approbation de la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public constitué dans le domaine de la recherche (GIP « Cancéropôle Nord-Ouest »)	8
Les personnels du CNRS	9
Statut général des fonctionnaires (RMLR : 5111)	9
Décret n° 2008-646 du 30 juin 2008 portant diverses mesures relatives à certains emplois de l'encadrement supérieur de l'Etat	9
Durée du travail - Horaires (RMLR : 5216)	9
Loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail	9
Autorisations d'absence (RMLR : 5236-3)	9
Circulaire B7 n° 2168 du 7 août 2008 relative aux facilités d'horaires accordées aux pères ou mères de famille fonctionnaires et employés des services publics à l'occasion de la rentrée scolaire	9

Mise à disposition (RMLR : 5311-522)	9
Circulaire n° 2167 du 5 août 2008 relative à la réforme du régime de la mise à disposition des fonctionnaires de l'État	9
Cessation de fonctions - démission (RMLR : 5311-75)	9
Circulaire B7 n° 2166 n° 2BPSS-08-1667 du 21 juillet 2008 relative aux modalités de mise en œuvre des décrets n° 2008-366, 2008-367, 2008-368	9
Rémunérations principales et échelonnements indiciaires (RMLR : 5312-2)	9
Décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics	9
Autres primes (RMLR : 5312-34)	9
Circulaire B7 n° 2166 n° 2BPSS-08-1667 du 21 juillet 2008 relative aux modalités de mise en œuvre des décrets n° 2008-366, 2008-367, 2008-368	9
Réglementation missions et changement de résidence - France métropolitaine (RMLR : 554)	9
Arrêté du 26 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État	9
Régime budgétaire financier et comptable - Fiscalité	10
Contrôle financier (RMLR : 6141)	10
Arrêté du 29 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	10
Gestion financière (exécution du budget) (RMLR : 63)	10
Arrêté du 28 juillet 2008 portant création d'une application informatique pour la gestion budgétaire, financière et comptable de l'État dénommée « CHORUS »	10
Tarifs (RMLR : 6334)	10
Décision n° 08A050DR04 du 2 mai 2008 relative à la tarification horaire des prestations délivrées par le service logistique et technique de la délégation Ile-de-France Sud	10
Gestion des dépenses - Généralités (RMLR : 6341)	10
Arrêté du 7 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 23 juillet 1991 relatif au règlement par virement de compte et par chèque barré et au règlement d'office des dépenses des organismes publics	10
Moyens immobiliers et matériels	11
Immeubles (RMLR : 71)	11
Arrêté du 28 mai 2008 portant attribution à titre de dotation de divers ensembles immobiliers domaniaux (notamment au CNRS)	11
Mesures particulières	13
Concours	13
Décision n° 080036DRH du 23 juin 2008 portant ouverture des examens de sélection professionnelle pour l'accès aux grades d'ingénieurs de recherche hors - classe et de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle	25

Comités, conseils et commissions	26
Procès verbal du Conseil d'administration du CNRS (74 ^{ème} séance) du 1 ^{er} juillet 2008	26
Décision n° 080040DRH du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au Centre national de la recherche scientifique	26
Décision n° 080041DRH du 22 juillet 2008 créant les commissions consultatives paritaires compétentes au Centre national de la recherche scientifique	30
Décision n° 080011ELEC du 5 août 2008 fixant le calendrier des opérations électorales pour la constitution des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique ..	30
Décision n° 080012ELEC du 5 août 2008 fixant la composition de la commission électorale pour l'élection des membres des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique	31
Décision n° 080017ELEC du 4 septembre 2008 arrêtant la liste électorale pour l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique	31
Décision n° 080018ELEC du 25 août 2008 fixant le calendrier et les modalités de dépouillement pour l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires du Centre national de la recherche scientifique	31
Décision n° 080190DR08 du 20 août 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UPR n° 9028 - Laboratoire de combustion et de détonique	33
Décision n° 080177DR08 du 17 juin 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6115 - Laboratoire de physique et chimie de l'environnement	33
Décision n° 080144DR08 du 13 mai 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6175 - Physiologie de la reproduction des comportements	33
Décision n° 080180DR08 du 24 juin 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6234 - Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage	35
Décision n° 080043DRH du 30 juillet portant modification à la liste des enseignants chercheurs accueillis au titre de l'année 2008	35
Accueil en détachement	41
Décision n° 080044DRH du 8 août 2008 portant modification de la décision relative aux accueils en détachement en date du 18 juillet 2008	41
Eméritat	41
Décision n° 080038DRH du 31 juillet 2008 modificative n° 1 des éméritats 2007	41
Nominations	42
Fin de fonctions	44
Délégations de signature	45
Informations générales	57
Textes signalés	57

Guide de lecture des textes réglementaires



Sections de niveau 1 du plan de classement du Recueil méthodique des lois et règlements concernant le CNRS (RMLR)

- 1 - Organisation générale de la recherche
- 2 - Organisation générale du CNRS
- 3 - Relations et échanges avec l'extérieur
- 4 - Questions administratives et juridiques générales
- 5 - Les personnels du CNRS
- 6 - Régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité
- 7 - Moyens immobiliers et matériels

Textes de portée générale

Organisation générale du CNRS

Unités de recherche – RMLR : 2721

Décision n° 080031MPPU du 5 août 2008 portant changement d'intitulé de l'UMR n° 6630 - Laboratoire de métallurgie physique MPPU

Vu D. du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 07A007DSI du 23-11-2007 not., art. 2 ; avis conseil laboratoire du 23-11-2007 ; accord Université de Poitiers du 13-12-2007 ; avis instances compétentes du CNRS ; avis directeur du département MPPU

Art. 1^{er}. – A l'article 2 de la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 susvisée, l'intitulé de l'UMR n° 6630 est modifié comme suit :

Les termes : « Laboratoire de métallurgie physique » sont remplacés par les termes : « Laboratoire de physique des matériaux (PHYMAT) ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 5 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de recherche – RMLR : 2721

Décision n° 081198PU du 25 août 2008 modifiant la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 6016) PU

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 07A007DSI du 23-11-2007, not. art. 2 ; accord université Clermont-Ferrand II ; avis instances compétentes du CNRS.

Art. 1^{er}. – L'article 2 de la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 susvisée, est modifié comme suit :

Pour l'UMR n° 6016 - Laboratoire de météorologie physique,

Remplacer : « directeur-adjoint : Mme Andréa FLOSS-MANN, professeure »

Par : « directeur-adjoint : M. Joël van BAELEN, chargé de recherche ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 25 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de recherche – RMLR : 2721

Décision n° 081186PU du 25 août 2008 modifiant la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 6526) PU

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 07A007DSI du 23-11-2007, not. art. 2 ; accord des partenaires ; avis instances compétentes du CNRS ; compte-rendu conseil de laboratoire du 10-09-2007.

Art. 1^{er}. – A l'article 2 de la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 susvisée, les dispositions relatives à l'UMR n° 6526 – Géosciences Azur (GEOAZUR) sont modifiées comme suit :

Après les termes : « Directeur-adjoint : M. Jean-Marc LARDEAUX, professeur » sont insérés les termes :

« Directeur-adjoint : M. Pierre EXERTIER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Tony MONFRET, chargé de recherche ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 25 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de recherche – RMLR : 2721

Décision n° 080021SCHS du 23 juillet 2008 modifiant la décision n° 05A008DSI du 6 décembre 2005 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 8593)

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 05A008DSI du 06-12-2005 not., art.2 ; accord de l'Université Paris I ; avis instances compétentes du CNRS ; avis conseil de laboratoire du 28-11-2007 ; avis directrice du département SHS.

Art. 1^{er}. – A l'article 2 de la décision n° 05A008DSI du 6 décembre 2005 susvisée, les dispositions relatives à l'UMR n° 8593 - Laboratoire Georges Friedmann - sont modifiées comme suit :

A la direction de l'unité, pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, est nommé directeur adjoint, M. Marc LORIOL, chargé de recherche au CNRS.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 23 juillet 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Groupements de recherche – RMLR : 2722

Décision n° 080033SCHS du 23 juillet 2008 modifiant la décision n° 08N002DSI du 2 avril 2008 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS)
SHS

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 08N002DSI du 02-04-2008 not., art. 1 ; accord partenaires ; avis directrice département SHS.

Art. 1^{er}. - A l'article 1^{er} de la décision n° 08N002DSI du 2 avril 2008 susvisée, les dispositions relatives au GDR n° 3178 - Réseau droit, sciences et techniques (RDST) sont modifiées comme suit :

La ligne : « Partenaire : Université Grenoble 2 » est remplacée par la ligne : « Partenaires : Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3, Université de Belfort-Montbéliard, Université de Bretagne Occidentale, Université de Bourgogne, Université de Caen, Université de Franche-Comté, Université de Grenoble 2, Université de Lille 2, Université de Limoges, Université de Nantes, Université de Nice Sophia Antipolis, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Université Paris 5, Université Paris 8, Université Paris 10-Nanterre, Université Paris 11 Paris-Sud, Université de Poitiers, Université de Rennes 1, Université de Saint-Etienne, Université de Strasbourg III ».

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 23 juillet 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Groupements de recherche – RMLR : 2722

Décision n° 080035SING du 1^{er} août 2008 modifiant la décision n° 06A002DSI du 6 avril 2006 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS)
ST2I

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 06A002DSI du 06-04-2006 mod., not. art. 1 ; DEC. n° 080026SING du 27-03-2008 ; accord des partenaires ; avis instances compétentes du CNRS ; avis directeur du département.

Art. 1^{er}. - A l'article 1^{er} de la décision n° 06A002DSI du 6 avril 2006 modifiée susvisée, les dispositions relatives au GDR n° 2994 - Systèmes d'énergie électrique dans leurs dimensions sociétales (SEEDS) sont modifiées, à compter du 1^{er} juillet 2008, comme suit :

Remplacer : « directeur par intérim : M. Hervé MOREL, directeur de recherche »

Par : « directeur : M. Hervé MOREL, directeur de recherche ».

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 1^{er} août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service - RMLR : 2741

Décision n° 080030SCHS du 1^{er} août 2008 portant renouvellement de l'UMS n° 842 - Maison des sciences de l'homme et de la société de Poitiers (MSHS)
SHS

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 040027SCHS du 12-07-2004 ; accord du partenaire ; convention CNRS / Université de Poitiers du 27-06-1996 ; vote CA MSHS du 03-07-2008 ; avis instances compétentes du CNRS ; avis directrice du département SHS.

Art. 1^{er}. – Renouvellement

L'UMS n° 842 est renouvelée pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2008, sous réserve de la mise en œuvre d'un avenant à la convention constitutive susvisée.

**Département scientifique principal de rattachement :
Sciences humaines et sociales**

**Département scientifique secondaire : Environnement et
développement durable.**

Délégation : Centre Poitou-Charentes

Partenaire : Université de Poitiers

Sections d'évaluation : 39, 32, 35

Art. 2. – Direction de l'unité

M. Michel AUDIFFREN, professeur des universités, est renouvelé dans ses fonctions de directeur de l'unité, à compter du 1^{er} janvier 2008, pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Art. 3. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 1^{er} août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service - RMLR : 2741

Décision n° 080031SCHS du 25 août 2008 portant renouvellement de l'UMS n° 843 - Maison de la recherche en sciences humaines de Caen Basse-Normandie (MRSH-Caen)
SHS

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod.; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 040028SCHS du 12-07-2004 ; accord partenaire concerné ; convention CNRS / Université de Caen du 06-11-1996 ; avis conseil de laboratoire du 07-07-2008 ; avis instances compétentes du CNRS ; avis directrice du département SHS.

Art. 1^{er}. – Renouvellement

L'UMS n° 843 est renouvelée pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2008, sous réserve de la mise en œuvre d'un avenant à la convention constitutive susvisée.

**Département scientifique principal de rattachement :
Sciences humaines et sociales**

**Département scientifique secondaire : Environnement et
développement durable**

Délégation : Normandie

Partenaire : Université de Caen
Section d'évaluation : 39

Art. 2. – Direction de l'unité

M. Jean-Marc MORICEAU, professeur des universités, est renouvelé dans ses fonctions de directeur de l'unité, à compter du 1^{er} janvier 2008, pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Art. 3. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 25 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Art. 2. - Nomination

M. Michel MOREAU, professeur des universités à l'Université de Poitiers, est nommé directeur de cette unité à compter de la même date et pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Art. 3. - Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 juillet 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service - RMLR : 2741

**Décision n° 080023SCHS du 11 juillet 2008 portant
renouvellement de l'UMS n° 2268 - JURISCOPE - Accès
aux droits étrangers et promotion du droit français et
du droit francophone**

SHS

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 040046SCHS du 29-12-2004 ; accord organismes partenaires ; contrat quadriennal de développement Université de Poitiers ; avis instances compétentes du CNRS ; avis directrice département SHS.

Art. 1^{er}. - Renouvellement

Est renouvelée, pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2008, l'UMS n° 2268, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

**Département scientifique de rattachement : Sciences
humaines et sociales**

Délégation : Centre-Poitou-Charentes

Etablissements partenaires : Université de Poitiers ;
Ministère des affaires étrangères ; Ministère de la
Justice ;
Section d'évaluation : 36

Relations et échanges avec l'extérieur

Groupements d'intérêt public (GIP) - RMLR : 303

Arrêté du 26 juin 2008 portant désignation de l'autorité chargée de l'exercice du contrôle économique et financier de l'État sur le groupement d'intérêt public « Cancéropôle Grand Ouest »

JO du 10-07-2008, texte n° 21

Economie, industrie et emploi

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=72F3E7650DD9C62F28310DED819EB96C.tpdjo09v_2?cidTexte=JORFTEXT000019147512&dateTexte=&oldAction=rechJO

Avis relatif à une décision portant approbation de la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public constitué dans le domaine de la recherche (GIP « Cancéropôle Nord-Ouest »)

JO du 28-08-2008, texte n° 125

Enseignement supérieur et recherche

Cet avis est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=064D9C3354DB57F6147F65A7C04E5139.tpdjo11v_3?cidTexte=JORFTEXT000019382211&dateTexte=&oldAction=rechJO

Les personnels du CNRS

Statut général des fonctionnaires - RMLR : 5111

Décret n° 2008-646 du 30 juin 2008 portant diverses mesures relatives à certains emplois de l'encadrement supérieur de l'Etat

JO du 02-07-2008, texte n° 51

Budget, comptes publics et fonction publique

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019109188>

Durée du travail - Horaires - RMLR : 5216

Loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail

JO du 21-08-2008, texte n° 1

Cette loi est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019347122>

Autorisations d'absence - RMLR : 5236-3

Circulaire B7 n° 2168 du 7 août 2008 relative aux facilités d'horaires accordées aux pères ou mères de famille fonctionnaires et employés des services publics à l'occasion de la rentrée scolaire

Budget, comptes publics et fonction publique

Cette circulaire est disponible sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante :

http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_b7_2168_20080807.pdf

Mise à disposition - RMLR : 5311-522

Circulaire n° 2167 du 5 août 2008 relative à la réforme du régime de la mise à disposition des fonctionnaires de l'État

Budget, comptes publics et fonction publique

Cette circulaire est disponible sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante :

http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_2167_20080805.pdf

Cessation de fonctions - démission - RMLR : 5311-75

Circulaire B7 n° 2166 n° 2BPSS-08-1667 du 21 juillet 2008 relative aux modalités de mise en œuvre des décrets n° 2008-366, 2008-367, 2008-368

Budget, comptes publics et fonction publique

Cette circulaire est disponible sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante :

http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_b7_2166_20080721.pdf

Rémunérations principales et échelonnements indiciaires - RMLR : 5312-2

Décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics

JO du 24-08-2008, texte n° 20

Budget, comptes publics et fonction publique

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019355395>

Autres primes - RMLR : 5312-34

Circulaire B7 n° 2166 n° 2BPSS-08-1667 du 21 juillet 2008 relative aux modalités de mise en œuvre des décrets n° 2008-366, 2008-367, 2008-368

Budget, comptes publics et fonction publique

Cette circulaire est disponible sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante :

http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_b7_2166_20080721.pdf

Réglementation missions et changement de résidence - France métropolitaine - RMLR : 554

Arrêté du 26 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État

JO du 27-08-2008, texte n° 6

Budget, comptes publics et fonction publique

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=3515F94D103F229A28080E7FEFC7C22B.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019390636&dateTexte=&

Régime budgétaire financier et comptable - Fiscalité

Contrôle financier - RMLR : 6141

Arrêté du 29 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

JO du 03-08-2008, texte n° 10

Budget, comptes publics et fonction publique

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019309463>

Gestion des dépenses - Généralités - RMLR :6341

Arrêté du 7 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 23 juillet 1991 relatif au règlement par virement de compte et par chèque barré et au règlement d'office des dépenses des organismes publics

JO du 31-07-2008, texte n° 79

Budget, comptes publics et fonction publique

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=72F3E7650DD9C62F28310DED819EB96C.tpdjo09v_2?cidTexte=JORFTEXT000019229637&dateTexte=&oldAction=rechJO#

Gestion financière (exécution du budget) - RMLR : 63

Arrêté du 28 juillet 2008 portant création d'une application informatique pour la gestion budgétaire, financière et comptable de l'État dénommée « CHORUS »

JO du 07-08-2008, texte n° 24

Budget, comptes publics et fonction publique

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=835B522C5E61AD600D67A22C6BD75852.tpdjo12v_1?cidTexte=JORFTEXT000019295579&dateTexte=&oldAction=rechJO

Tarifs - RMLR : 6334

Décision n° 08A050DR04 du 2 mai 2008 relative à la tarification horaire des prestations délivrées par le Service logistique et technique de la délégation Ile-de-France Sud

DR04 - Délégation Ile-de-France Sud

Vu délib. CA CNRS du 29-03-2001 mod.; DEC. n° 070038DAJ du 30-03-2007 ; DEC. n° 070040DAJ du 30-03-2007.

Art. 1^{er}. - Le tarif horaire des prestations délivrées par les ateliers et le bureau d'étude du Service logistique et technique de la délégation Ile-de-France Sud, au bénéfice des unités et services relevant du CNRS, est fixé à 12 € HT.

Art. 2. - Ce tarif prend effet à compter du 1^{er} mai 2008.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 2 mai 2008.

Pour le directeur général et par délégation :
La déléguée régionale Ile-France Sud,
Michèle SAUMON

Moyens immobiliers et matériels

Immeubles - RMLR : 71

Arrêté du 28 mai 2008 portant attribution à titre de dotation de divers ensembles immobiliers domaniaux (notamment au CNRS)

JO du 05-07-2008, texte n° 37

Enseignement supérieur et recherche

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=1829EF8CEA92215DE5A80B9F7590F670.tpdjo05v_1?cidTexte=JORFTEXT000019123316&dateTexte=&oldAction=rechJO

Mesures particulières

Concours

Sur avis de la commission administrative paritaire et par décision du Directeur général du Centre national de la recherche scientifique, ont été nommés au titre de l'année 2007, les ingénieurs, techniciens et administratifs dont les noms suivent :

Changement de corps au choix :

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
15086	ABDELMOULA	MUSTAPHA	01/09/2007	IR2
26245	BERTAUX-PICHARD	LOUISE	01/01/2007	IR2
17787	CIROTTEAU	ROSE-MARIE	01/01/2007	IR2
26077	DAYEZ	MICHEL	01/01/2007	IR2
41305	GRISONI	JEAN-MICHEL	01/01/2007	IR2
9718	MACHEREY	ANNE-CHRISTINE	01/01/2007	IR2
16593	MATOUZENKO	GALINA	01/01/2007	IR2
12548	MOLLARD-DESFOUR	ANNIE	02/01/2007	IR2
13992	MOUNET	ROGER	01/01/2007	IR2
17730	PIAUD	FLORENCE	23/07/2007	IR2
17720	ROMIER	GENEVIEVE	01/07/2007	IR2

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
17829	ALIZON	SERGE	01/01/2007	IE2
22188	ANGELINI	ANDRE	14/05/2007	IE2
13770	BEURAIN	PASCAL	01/01/2007	IE2
12441	BERNILLON	JACQUES	01/01/2007	IE2
14574	BRONNER	VERONIQUE	01/01/2007	IE2
33409	CAPDEVILLE	MARIE JEANNE	01/01/2007	IE2
41831	COMBEAU	MARIE-PIERRE	01/01/2007	IE2
33555	DALEAS	JACQUES	01/01/2007	IE2
14992	ESLINE	MARTINE	01/01/2007	IE2
7908	MARONI	ALAIN	01/01/2007	IE2
9574	MAUSSION	SYLVIE	01/01/2007	IE2
14225	MAUVAIS	MICHEL	01/01/2007	IE2
41288	MERCIER	JEAN-MICHEL	01/01/2007	IE2
25455	PERRON	MARTINE	08/05/2007	IE2
16391	VAGANAY	ELISABETH	12/05/2007	IE2
37705	VANDERMOERE	MICHELE	01/01/2007	IE2

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
32052	ALFAURT	PHILIPPE	04/05/2007	AI
18834	ARRIGNON	CLAUDE	04/05/2007	AI
40903	BENOUMECHIARA	MYRIAM	04/05/2007	AI
33097	BICHAUD-GRAVES	GENEVIEVE	04/05/2007	AI
8231	CHAMINADE	NICOLE	04/05/2007	AI
9588	CHARRUE	MARTINE	21/06/2007	AI
33693	CHEVALIER	MURIEL	04/05/2007	AI
22078	COCHE	BRIGITTE	01/01/2007	AI

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
11832	DE MARINIS	MARIE FRANCE	04/05/2007	AI
1422	DE PEINDRAY D'AMBELLE	DENISE	01/01/2007	AI
14606	DECOMPTE	MARIE MADELEINE	04/05/2007	AI
14343	DOUART	ROGERE	01/01/2007	AI
5983	GRELOT	MARTINE	01/01/2007	AI
7810	GROLET	DIDIER	04/05/2007	AI
13758	HUON	HELENE	04/05/2007	AI
4591	LE GRIEL	PATRICK	01/01/2007	AI
29320	LECHALARD	COLETTE	01/07/2007	AI
4251	LECHENE	PASCAL	01/01/2007	AI
17668	LHULLIER	DOMINIQUE	04/05/2007	AI
33186	MEMY	HELENE	04/05/2007	AI
1399	MESUREUR-CEYRAT	MARTINE	01/01/2007	AI
37561	MIR	ANNE	04/05/2007	AI
9430	NEROT	JEAN-PAUL	04/05/2007	AI
33379	PERRIER	RICHARD	04/05/2007	AI
15758	PLANCY	JACQUELINE	01/01/2007	AI
12595	POIRIER	MARIE-ANDREE	04/05/2007	AI
25823	PONS	SYLVIE	01/07/2007	AI
18939	QUEROL	STELLA	04/05/2007	AI
9375	ROME	BERNADETTE	04/05/2007	AI
18730	ROZIERE	CHRISTOPHE	04/05/2007	AI
15993	SACQUET	JOELLE	04/05/2007	AI
9744	SIGNORET	JEAN-LOUIS	17/12/2007	AI
9470	THORET	SYLVIANE	04/05/2007	AI

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
40466	BEZIER	LUCIEN	01/01/2007	TCN
15267	BOMBARDIER	PATRICK	01/01/2007	TCN
14959	BONTEMPS	NATHALIE	01/01/2007	TCN
25787	CAUSI	MARIE-ROSE	01/01/2007	TCN
26434	COMPANY	RICHARD	01/04/2007	TCN
15101	DAVY	EMMANUEL	01/02/2007	TCN
15281	DOUDOU	FATIHA	01/01/2007	TCN
7959	FAHY	FLORENT	21/08/2007	TCN
15760	GENDRON	PATRICK	11/04/2007	TCN
35003	HOUARI	CATHERINE	01/01/2007	TCN
18698	HUET	CANDELAS	19/02/2007	TCN
34863	KOZIET	THOMAS	01/01/2007	TCN
9336	LEMOINE	SADROUDINE	08/05/2007	TCN
37665	MOSBAH	DOMINIQUE	01/01/2007	TCN
33687	POTEREAU	FRANCINE	05/01/2007	TCN
4128	REZE	NATHALIE	01/01/2007	TCN
3561	SANCHEZ	CARMEN	01/01/2007	TCN
26311	SEURE	MARIE-PAULE	23/07/2007	TCN
5107	SIMONIN	HELENE	04/05/2007	TCN
26481	VALETTE	ODILE	16/11/2007	TCN
11822	VALLIER	FELIX	02/01/2007	TCN

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
35806	BERRY	SABINE	01/01/2007	AJTR
35586	FRANCOIS	JEAN-MARIE	01/04/2007	AJTR
34361	GIRARD	FRANCK	01/01/2007	AJTR

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
7666	BARRAND	GUY	01/01/2007	IP2

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
11643	CHAMPELOVIER	YVES	01/01/2007	I2
7646	DU COURTIEUX	MICHEL	01/01/2007	I2

Changement de grade au choix :

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
12264	ABGRALL	HERVE	01/01/2007	IR1
4432	ALCOUFFE	PHILIPPE	01/01/2007	IR1
32765	AMAROUCHE	NADIR	01/01/2007	IR1
3871	ANDRE	JEAN-MICHEL	01/01/2007	IR1
26590	AUDIC	STEPHANE	17/05/2007	IR1
16449	BARBIER	BERNARD	01/01/2007	IR1
26179	BARTHELEMY	PIERRE	01/01/2007	IR1
16748	BLANCHET	CHRISTOPHE	03/09/2007	IR1
14536	BONTHOUX	MICHELE	01/01/2007	IR1
9818	BOUZEHOUANE	KARIM	05/03/2007	IR1
14845	BRANDES	STEPHANE	01/01/2007	IR1
18716	CHARTIER	MICHEL	01/03/2007	IR1
27616	CHASSAING	JEAN-LOUIS	01/01/2007	IR1
16188	CHERIAUX	GILLES	15/05/2007	IR1
7717	CIZERON	RICHARD	01/01/2007	IR1
15856	DALLE	DIDIER	01/04/2007	IR1
1547	DELBRACCIO	MIREILLE	01/01/2007	IR1
14412	DONATO	ROSARIA	01/01/2007	IR1
41383	DUGUE	MICHEL	01/01/2007	IR1
13923	FELTIN	GABRIELLE	01/01/2007	IR1
11955	GIRERD	CLAUDE	01/01/2007	IR1
5114	GRENET	CATHERINE	01/01/2007	IR1
14029	GRESILLAUD	SYLVIE	01/01/2007	IR1
41373	GUY	NICOLAS	01/01/2007	IR1
16065	HELLO	YANN	01/01/2007	IR1
8037	JOUVIN	MICHEL	01/01/2007	IR1
9392	JUCHA	ALAIN	01/01/2007	IR1
26061	JULLIEN	NICOLAS	01/01/2007	IR1
12543	JUY	MICHEL	01/01/2007	IR1
19189	KHASAINOV	BORIS	01/01/2007	IR1
4780	KRAFFT	JEAN-MARC	01/01/2007	IR1
40160	LABORIE	PHILIPPE	01/01/2007	IR1

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
8344	LAMARE	MICHEL	01/01/2007	IR1
9822	LAVALLEE	PIERRE-FRANCOIS	01/09/2007	IR1
19207	LE BERT	MARC	01/01/2007	IR1
4776	LE GOFF	HERVE	20/09/2007	IR1
26093	LIBES	MAURICE	01/01/2007	IR1
19644	LUND	KRISTINE	01/03/2007	IR1
15399	MARCHAND	JOEL	01/01/2007	IR1
12180	MOUTON	M-DOMINIQUE	01/01/2007	IR1
11571	PAUWELS	NICOLAS	01/01/2007	IR1
33817	PECHEYRAN	CHRISTOPHE	17/06/2007	IR1
7686	PHARIPOU	YVES	01/01/2007	IR1
16246	POMMIER	JEAN-CLAUDE	01/07/2007	IR1
14856	POUPON-CZYSZ	CATHERINE	01/01/2007	IR1
41290	POUTIGNAT	PHILIPPE	01/01/2007	IR1
27565	PRIETO	ERIC	01/01/2007	IR1
25904	RABAU	GUY	01/01/2007	IR1
11550	RAGUIDEAU	JOELLE	01/01/2007	IR1
11935	REMILLIEUX	ALBAN	01/01/2007	IR1
26175	RONDA	ANTOINE	01/01/2007	IR1
12277	SAUTIVET	ANNE-MARIE	01/01/2007	IR1
9596	TORDEUX	MARIE-AGNES	01/01/2007	IR1
21272	TSAREGORODTSEV	ANDREI	01/01/2007	IR1
15093	VEITH	BLANDINE	01/01/2007	IR1

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
15076	BARRE	MARIE-DANIELE	01/01/2007	IEHC
16014	BELTRAMO	JEAN-PAUL	01/01/2007	IEHC
32321	BEURTON	BERNADETTE	01/01/2007	IEHC
25606	BRANDLI	DOMINIQUE	01/01/2007	IEHC
25754	CAMPESE	DANIEL	01/05/2007	IEHC
21890	CORDONNIER	MARYVONNE	01/01/2007	IEHC
11904	COUDREAU	NICOLE	01/01/2007	IEHC
15841	DOMENGET	CHANTAL	01/01/2007	IEHC
13748	DUMORTIER	ERIC	01/01/2007	IEHC
18342	FAUQUEMBERGUE	MARYSE	01/01/2007	IEHC
14049	GUNET	MARIE CATHERINE	01/09/2007	IEHC
663	HUPPERT	JEAN-FRANCOIS	01/01/2007	IEHC
15059	LE NEGRATE	ALAIN	01/01/2007	IEHC
37521	LEFEVRE	JOSETTE	01/01/2007	IEHC
21717	LEGER WEINBERGER	MONIQUE	01/01/2007	IEHC
12078	MARIN	LUC	01/01/2007	IEHC
18414	MATHIAS	JACKY	01/01/2007	IEHC
12556	MESUREUR	PATRICK	01/01/2007	IEHC
12548	MOLLARD-DESFOUR	ANNIE	01/01/2007	IEHC
7729	PAILLER	CLAUDE	01/01/2007	IEHC
41469	PAMBRUN	CLAUDE	01/01/2007	IEHC
1515	PIERRE	YVES	01/01/2007	IEHC
9462	ROGER	GISELE	01/01/2007	IEHC
41297	ROSCIAN	SUZANNE	01/01/2007	IEHC

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
13666	SINARDET	BERNARD	01/01/2007	IEHC
12087	TALUREAU	BERNARD	01/01/2007	IEHC
37112	VERCAMER	CHANTAL-GISELE	01/11/2007	IEHC

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
37699	ALLET	CYRILLE	01/01/2007	IE1C
9733	AUMONT	MAGALI	01/01/2007	IE1C
16377	AVILA	FERNAND	02/09/2007	IE1C
9619	BEAUCHET	LAURENT	01/01/2007	IE1C
33196	BENARD	VERONIQUE	01/08/2007	IE1C
18478	BENOIST	DOMINIQUE	01/01/2007	IE1C
12119	BENOIT	JEAN-LUC	01/01/2007	IE1C
18839	BERT ERBOUL	ALAIN	01/01/2007	IE1C
33498	BIATEAU	CHRISTINE	01/01/2007	IE1C
1615	BOGGETTO	NICOLE	01/01/2007	IE1C
22122	BOUCHARA	CLAUDETTE	01/01/2007	IE1C
13887	BOURGRAFF	CLAUDE	01/01/2007	IE1C
16097	CARO	JOELLE	01/01/2007	IE1C
7791	CHARLET	DANIEL	01/01/2007	IE1C
14719	CHARTIER	FLORENCE	01/01/2007	IE1C
34999	CHAZALY	LAURENT	25/03/2007	IE1C
14353	CHRETIEN	CHANTAL	01/08/2007	IE1C
41269	CLATOT	MONIQUE	01/01/2007	IE1C
32054	CLAVERIE	GERARD	01/01/2007	IE1C
7853	COLLIN	SOPHIE	01/01/2007	IE1C
8292	CORTIAL	SYLVIE	01/01/2007	IE1C
27894	DEBAIN	CHANTAL	01/01/2007	IE1C
4618	DECAMPS	THIERRY	01/01/2007	IE1C
21648	DECOBERT	MICHEL	01/01/2007	IE1C
34275	DELPECH	ODILE	01/01/2007	IE1C
4578	DENOYELLE	CHANTAL	01/01/2007	IE1C
8261	DIDRY	DOMINIQUE	01/01/2007	IE1C
34520	DONJON	NATHALIE	01/01/2007	IE1C
41372	DREZET	ERIC	01/03/2007	IE1C
14751	DROUARD	FRANCOISE	01/01/2007	IE1C
25384	ESCOFFIER	GUY	01/01/2007	IE1C
15199	FAIVRE	XAVIER	01/10/2007	IE1C
11830	FARJOT	DOMINIQUE	01/01/2007	IE1C
14111	FOURNERET	PHILIPPE	01/01/2007	IE1C
17819	FRANQUEVILLE	LAURE	01/01/2007	IE1C
17716	GAILLARD-GALLITRE	LAURENCE	01/01/2007	IE1C
9713	GOLDMANN	THIERRY	01/01/2007	IE1C
12206	GRAMOND	MICHEL	01/01/2007	IE1C
17221	HAZEBROUCK	SYLVIE	24/04/2007	IE1C
15013	HORVILLE	DAVID	01/01/2007	IE1C
4201	HUGUEVILLE	LAURENT	01/01/2007	IE1C
1164	JAOUEN	DANIEL	01/01/2007	IE1C
17078	JEANMICHEL	BEATRICE	01/01/2007	IE1C
7775	JENZER	STEPHANE	01/01/2007	IE1C

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
16028	JONON	CLAUDINE	01/01/2007	IE1C
16366	JOUGUET	BERNADETTE	24/08/2007	IE1C
31184	KANDEL	SEBASTIEN	01/01/2007	IE1C
9466	KLEIN	VINCENT	01/01/2007	IE1C
3826	KROPFINGER	ANTONIA	01/01/2007	IE1C
26256	LAMBERT	JEANCHARLES	01/01/2007	IE1C
12532	LAROCHE	JEAN-MICHEL	01/01/2007	IE1C
33312	LATIE	CHANTAL	01/01/2007	IE1C
40421	LEFLAMAND	MATHIAS	01/01/2007	IE1C
17773	LEPETIT	DAVID	14/12/2007	IE1C
41226	LESPINASSE	FRANCOISE	01/01/2007	IE1C
19012	LETOURNEUX	PASCALE	01/01/2007	IE1C
41227	LHOMOND	GUY	01/01/2007	IE1C
18567	MARCEAU	PHILIPPE	01/01/2007	IE1C
26167	MASSE	LAURENCE	01/01/2007	IE1C
25703	MAZEROLLE	FREDERIC	01/01/2007	IE1C
16355	METZ	PASCAL	01/01/2007	IE1C
16702	MONTBROUSSOUS	BEATRICE	01/02/2007	IE1C
3731	MORA	LILIANA	01/01/2007	IE1C
25241	NOUVEL	BLANDINE	01/01/2007	IE1C
41256	PAPIN	BRIGITTE	01/01/2007	IE1C
7812	PARISET	PASCAL	01/01/2007	IE1C
14859	PETITJEAN	SOPHIE	01/01/2007	IE1C
4702	PINSARD	FRANCOISE	01/01/2007	IE1C
5511	PLAZA	JEAN-MARC	01/05/2007	IE1C
24982	PREVOT	GUY	01/06/2007	IE1C
25678	QUERCY	MICHEL	01/01/2007	IE1C
9717	RAMPARISON	ADRIEN	01/01/2007	IE1C
25747	RANGUIS	ALAIN	01/01/2007	IE1C
12571	RANVAL	MARIE-ANNE	01/01/2007	IE1C
37587	RECOURT	PHILIPPE	01/01/2007	IE1C
9573	RIBEIRO	FERNAND	01/01/2007	IE1C
9728	ROBERT	PIERRE	01/01/2007	IE1C
15262	ROMAND	BERNARD	01/01/2007	IE1C
33130	SAILLANT	PIERRE-YVES	01/01/2007	IE1C
15619	SCHMIDT	REGIS	01/01/2007	IE1C
14802	SERVAS	OLIVIER	01/01/2007	IE1C
9365	SOULIER	JEAN-LOUIS	01/01/2007	IE1C
4275	VIBERT-GUIGUE	CLAUDE	01/01/2007	IE1C
26163	VINCENDON	BRUNO	01/01/2007	IE1C
14247	VINCENT	CHRISTINE	01/01/2007	IE1C
15747	WEILL	PHILIPPE	01/01/2007	IE1C

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
1646	ABONNEL	YVES	01/01/2007	TCE
9506	ALBARET	MARC	01/01/2007	TCE
26050	AZZOPARDI	LAURE	01/01/2007	TCE
41217	BERY	JEAN-CHARLES	01/01/2007	TCE
37873	BOUCHEZ	MARIE-CHRISTINE	01/01/2007	TCE

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
33298	BOYA	SYLVIANE	01/05/2007	TCE
14248	CLAUSSE	ANNE	01/01/2007	TCE
9532	DUTERTRE	MURIELLE	01/01/2007	TCE
17338	GRILLET	STEPHANIE	01/01/2007	TCE
41319	KALFA	CORINNE	01/01/2007	TCE
41360	KAMM	DANIEL	01/01/2007	TCE
13856	LEMINEUR	JEAN-LUC	01/01/2007	TCE
17133	LEONACHE	ANNIE	01/01/2007	TCE
8273	REYES PASTOR	MANUEL	01/01/2007	TCE
17641	ROUYER	NADEGE	01/01/2007	TCE
8340	SIMONNEAU	EVELYNE	01/01/2007	TCE

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
12405	ANNEE	NADINE	01/01/2007	TCS
17018	BAILLY	AGNES	07/05/2007	TCS
41341	BELLALIJOU	NOELLE	01/01/2007	TCS
41234	BONHOMME	SERGE	06/02/2007	TCS
7821	BOURGE	CATHERINE	01/01/2007	TCS
4747	BOUTEILLE	CLAUDINE	01/01/2007	TCS
37505	CARRETTE-LEGRAND	FABIEN	10/01/2007	TCS
15395	CHAUVEL	ISABELLE	04/05/2007	TCS
3693	CHETTOUH	ZOUBIDA	01/01/2007	TCS
15187	CLEMENT	ISABELLE	01/01/2007	TCS
16270	COHEN	CORINNE	01/01/2007	TCS
33448	COSSERON DA COSTA	VIRGINIE	01/01/2007	TCS
17712	DISCH	SYLVIE	01/10/2007	TCS
11672	DOHOU	FRANCIS	01/01/2007	TCS
33128	DUPOUYET	EVELYNE	01/01/2007	TCS
16410	FERRAND	ISABELLE	01/01/2007	TCS
3873	FERT	REMI	01/01/2007	TCS
9598	GONSARD	VALERIE	01/01/2007	TCS
4501	GOURNET	SOPHIE	01/01/2007	TCS
7678	GUERIN	GABRIELLE	01/01/2007	TCS
3903	GUEZ	VERA	01/01/2007	TCS
29377	HUBAUT	VERONIQUE	29/11/2007	TCS
21711	JANICKI	ANNICK	01/01/2007	TCS
9561	JASNOWSKI	JEAN-MICHEL	01/01/2007	TCS
26067	LANATA	CRISTEL	01/01/2007	TCS
33432	LATOURE-DANTES	ASTRID	01/01/2007	TCS
9702	LE GUILLOUX	MARTINE	01/01/2007	TCS
21058	LE TAN	PATRICIA	01/01/2007	TCS
15869	LEFKIR	YAYA	09/02/2007	TCS
7713	LEROY	MICHEL	01/01/2007	TCS
15645	LESUEUR	PATRICK	01/01/2007	TCS
16509	LITAUDON	VERONIQUE	01/01/2007	TCS
14198	MARIANI	LYDIE	03/05/2007	TCS
9631	MARIOTTO	MARIE-FRANCE	01/01/2007	TCS
25233	MICHAUD	CORINNE	01/04/2007	TCS
37513	PENNEQUIN	PASCAL	01/01/2007	TCS

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
28101	PONS	VIRGINIE	01/03/2007	TCS
13641	SELLIER	CHRISTELE	01/01/2007	TCS
9970	VASQUEZ PASEIRO	RAMON	18/02/2007	TCS
16554	VENDITTI	MARIE LAURE	01/01/2007	TCS
11927	VERDIER	PIERRE	01/01/2007	TCS
11743	VIALA	AGNES	01/01/2007	TCS
14586	VIOLA	PASCALE	01/01/2007	TCS
23303	WIEDERHOLD	FABIEN	01/04/2007	TCS
4183	ZUCCARELLI	LAETITIA	01/01/2007	TCS

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
14954	BAUER	JEAN-PIERRE	01/01/2007	AJTP
32060	CHAMBON	PASCALE	01/01/2007	AJTP
23773	CHAUVELOT	JEAN-MARC	01/01/2007	AJTP
7943	DUPUIS	FABRICE	01/01/2007	AJTP
7943	DUPUIS	FABRICE	01/01/2007	AJTP
14611	FRIRY	CHRISTINE	01/01/2007	AJTP
7871	GAGNON	GREGORY	01/01/2007	AJTP
7871	GAGNON	GREGORY	01/01/2007	AJTP
26136	GALLIANO	ANNE-MARIE	01/01/2007	AJTP
24078	GRITTI	LAURENCE	01/04/2007	AJTP
35791	MARCHAND	CHRYSTELLE	01/01/2007	AJTP
26315	MARIN	JEAN-CHRISTOPHE	01/01/2007	AJTP
14340	MOUREY	GUY	01/01/2007	AJTP
10107	PACTOLE	LYDIA	01/03/2007	AJTP
22168	PERSONNELLI	REGINE	01/01/2007	AJTP
15897	VIAOUE	SOIZIC	01/01/2007	AJTP

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
9627	BONNEAU	BRIGITTE	01/07/2007	ATP1
10047	GUITTON	JOELLE	01/12/2007	ATP1
17106	ROCHER	CYRUS	13/11/2007	ATP1

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
9816	FRANCOIS	CHRISTOPHE	18/05/2007	ATP2

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
15819	TRAVAGLINI	DELPHINE	01/01/2007	AJTR

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
7660	COTTEREAU	EVELYNE	01/10/2007	IP1
40081	RAINE	BRUNO	01/01/2007	IP1

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
7639	GUILHEM	GERARD	01/01/2007	I1

Changement de grade au choix :

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
21150	BEE	CHRISTOPHER	01/01/2007	IRHC
20470	BELISLE	CLAIRE	01/01/2007	IRHC
7825	ESSABAA	SAID	01/01/2007	IRHC
7925	GARVEY	TERENCE	01/09/2007	IRHC
15734	GIERAK	JACQUES	05/08/2007	IRHC
35720	HATET-NAJAR	GENEVIEVE	01/01/2007	IRHC
35119	JOLLANS	BERNARD	01/01/2007	IRHC
687	LEBBOLO	HERVE	01/01/2007	IRHC
37615	LORRIAUX	JEAN-LUC	01/01/2007	IRHC
25638	POULIQUEN	DOMINIQUE	01/01/2007	IRHC
16187	RAUX	CHARLES	01/01/2007	IRHC
41340	ROUVIERE	CHRISTIAN	01/01/2007	IRHC
11768	RUMLER	ROLF DIETER	01/01/2007	IRHC
14039	SAUDER	LAURENT	01/01/2007	IRHC
9319	TURNER	WILLIAM	01/01/2007	IRHC
15360	ZOU	JI PING	01/01/2007	IRHC

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
29471	ANSQUER	VERONIQUE	01/01/2007	TCE
14121	AUBIER	PATRICK	01/01/2007	TCE
9792	BIENES	NADINE	01/01/2007	TCE
17016	BIGAI	BEATRICE	01/01/2007	TCE
22939	BOUAQUINA	NADIA	01/01/2007	TCE
4636	CABIROU	YVON	01/01/2007	TCE
18913	CHEVALLIER	SYLVIE	01/01/2007	TCE
37727	CLUCKERS	FRANCINE	04/03/2007	TCE
14882	CORTOT	JEROME	01/01/2007	TCE
26762	CUGE	NATHALIE	01/01/2007	TCE
37537	DAUBENFELD	VALERIE	01/01/2007	TCE
18774	DEFIOLLE	RODOLPHE	03/05/2007	TCE
9734	DROUEN	ODILE	01/01/2007	TCE
8350	DUPRE	COLETTE	01/01/2007	TCE
26138	FAUVEAUX	THIBAUD	01/01/2007	TCE
34713	FLERET	HERMANN	01/01/2007	TCE
32604	GENESTE	MURIEL	01/01/2007	TCE
735	GHISLAIN	PATRICK	07/02/2007	TCE
11566	GIRON	MARYVONNE	01/01/2007	TCE
38385	HEMEIDAN	VALERIE	01/02/2007	TCE
26397	HOROYAN	CHRISTIANE	01/01/2007	TCE
4937	JOISIN	VERONIQUE	01/01/2007	TCE
9753	LE GUYADER	ROZENN	01/01/2007	TCE
19417	LEGLAND	PATRICIA	01/01/2007	TCE
14566	LEHMANN	YVES	01/01/2007	TCE
14826	LEONHARD	SYLVIE	01/01/2007	TCE

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
4304	LEROUX	MAGALI	07/12/2007	TCE
41399	LOPEZ	VALERIE	08/12/2007	TCE
25898	MACCARI	DOMINIQUE	01/01/2007	TCE
27549	MARQUEZ	STEPHANE	01/01/2007	TCE
10146	MARTIN	BEATRICE	21/01/2007	TCE
23296	MATHIEU	MARTINE	21/06/2007	TCE
29383	MOIZAN-TEYSSANDIER	MARINA	01/01/2007	TCE
9885	MORON	FREDERIC	01/01/2007	TCE
17203	NDIBU	NADIA	01/01/2007	TCE
13846	PARMENTIER	CHRISTIANE	01/01/2007	TCE
25354	PERON	MARLENE	01/01/2007	TCE
10128	QUENAULT	FABRICE	01/01/2007	TCE
28321	ROCA	JEAN-CLAUDE	01/01/2007	TCE
9593	ROSTAING	CYRILLE	01/01/2007	TCE
30840	TANTOLIN	MARCEL	06/02/2007	TCE
19906	TEULAT	PHILIPPE	01/01/2007	TCE
35384	TRILENE-GESTEL	EDOUARLISE	01/01/2007	TCE
22630	VANNSON-DROUARD	PAULE	01/12/2007	TCE
34907	VELIA	VALERIE	01/01/2007	TCE
26892	ZELLAT	AHMED	01/01/2007	TCE

Concours

Suite aux concours externes d'ingénieurs et de techniciens, ont été nommées en 2008 par décision du directeur général, les personnes dont les noms suivent :

Ingénieurs de recherche de 1^{ère} classe

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
52980	BLIN	JACQUES	03/03/2008	IR1

Ingénieurs de recherche de 2^{ème} classe

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
52894	AZEMA	LAURENT	01/03/2008	IR2
29623	DUROUX	PATRICE	01/12/2007	IR2
52970	MAZET	SYLVAIN	27/02/2008	IR2
55251	MOEBS	GUY	01/03/2008	IR2
55063	SIEBERT	JULIEN	01/04/2008	IR2
55360	VANNIER	CHRISTOPHE	01/03/2008	IR2

Ingénieurs d'études de 2^{ème} classe

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
17011	AUBERGER UNG	SANDRINE	01/05/2008	IE2
56248	GIL-CONDE	NAYARA	01/04/2008	IE2
55325	BIEDAK	ANNA	01/03/2008	IE2
58665	MABIT	LAURENCE	01/07/2008	IE2
55156	BEZOMBES	YANNICK	01/05/2008	IE2
55392	NOSSOV	ANDREI	03/06/2008	IE2

Assistants ingénieurs

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
54266	DEDENON	EMMANUELLE	01/03/2008	AI
35671	DESBOIS	SYLVIE	01/03/2008	AI
55173	KAWAMI	SAKINA	01/03/2008	AI
45001	NDOYE	BABACAR	01/03/2008	AI
4304	LEROUX	MAGALI	01/01/2008	AI

Technicien de classe normale

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
56196	CATERINA	JOSEPH	01/04/2008	TCN
43848	FRONTERA	YANNICK	01/12/2007	TCN
5087	HOCINI	AMINA	01/03/2008	TCN
56391	SCHAFFER	VIRGINIE	01/05/2008	TCN

Concours

Suite aux concours internes d'ingénieurs et de techniciens, ont été nommées en 2008 par décision du directeur général, les personnes dont les noms suivent :

Ingénieurs de recherche de 2^{ème} classe

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
27134	BOTTI	THIERRY	01/07/2008	IR2
14719	CHARTIER	FLORENCE	01/07/2008	IR2
14991	DARDAINE	DOLORES	01/07/2008	IR2
23628	DAVID	MARIE	01/07/2008	IR2
27894	DEBAIN	CHANTAL	01/07/2008	IR2
34395	DORIN-GERALD	MARIE-THERESE	01/07/2008	IR2
14751	DROUARD	FRANCOISE	01/07/2008	IR2
31043	DUBREUIL	PASCAL	01/07/2008	IR2
28666	EL KAIM	YVES	01/07/2008	IR2
16518	ETIENNE	CAROLE	01/07/2008	IR2
31030	FABRE	JEAN-MARC	01/07/2008	IR2
9836	FRAIGNEAU	YANN-CHRISTOPHE	01/07/2008	IR2
35272	FRAISIER	VINCENT	01/07/2008	IR2
17819	FRANQUEVILLE	LAURE	01/07/2008	IR2
28727	GUY	ALEXANDRE	01/07/2008	IR2
22803	IMHOFF	MARC	01/07/2008	IR2
37832	JAN	GWENOLA	01/07/2008	IR2
31391	MARTY	CHRISTOPHE	01/07/2008	IR2
37754	MORINEAU	FLORENCE	01/07/2008	IR2
26440	NICOUD	SOPHIE	01/07/2008	IR2
14859	PETITJEAN	SOPHIE	01/07/2008	IR2
26250	ROSTEK	FRAUKE	01/07/2008	IR2
29549	RUPELLAND	DENIS	01/07/2008	IR2
14289	STOCK	CHRISTIANE	01/07/2008	IR2
30501	VERGNEGREGRE	CORINNE	01/07/2008	IR2

Ingénieur d'études de 2^{ème} classe

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
5592	AROQUIAME	ALFRED	01/07/2008	IE2
28941	AZAIS	PIERRE	01/07/2008	IE2

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
37408	BLANCHARD	NATHALIE	01/07/2008	IE2
25180	CHANG	ISABELLE	01/07/2008	IE2
32768	COLON	CLAUDINE	01/07/2008	IE2
31227	CRUZOL	STEPHANE	01/07/2008	IE2
31356	DOUCET	JEAN-BAPTISTE	01/07/2008	IE2
31193	DRUILHET	FREDERIC	01/07/2008	IE2
24953	DUMONT	SYLVAIN	01/07/2008	IE2
35299	GATEAUD	GENEVIEVE	01/07/2008	IE2
22831	HIMBER	CHRISTOPHE	01/07/2008	IE2
22960	HOLLENDER	HUBERT	01/07/2008	IE2
37410	HULBERT	ANDREE	01/07/2008	IE2
35229	LEBRACHE	LOUISA	01/07/2008	IE2
23935	MIRASOLO	DOMINIQUE	01/07/2008	IE2
24148	PAIRIS	SEBASTIEN	01/07/2008	IE2
34263	PICAUD	SANDRINE	01/07/2008	IE2
18704	POTHIER	NATHALIE	01/07/2008	IE2
34355	RAVELOJAONA	ONY	01/07/2008	IE2
4378	SAVINA	YANNICK	01/07/2008	IE2
36484	STUTZMANN	JEAN-SEBASTIEN	01/07/2008	IE2
37129	VALLET	DOMINIQUE	01/07/2008	IE2
37838	YVEN	CECILE	01/07/2008	IE2
28496	ZATTARA	BRIGITTE	01/07/2008	IE2

Assistants ingénieurs

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
25027	AMAT-FEINSTEIN	FRANCOISE	01/07/2008	AI
28945	ARPIN-ANDRE	CHARLOTTE	01/07/2008	AI
31284	BENAIOUN	JACQUES	01/07/2008	AI
24854	BERGEROT	FRANCOIS	01/07/2008	AI
28947	BERNARD	ERIC	01/07/2008	AI
28746	BERTHOMIEU	ARNAUD	01/07/2008	AI
9969	BOLE	DENIS	01/07/2008	AI
22939	BOUAOUINA	NADIA	01/07/2008	AI
31310	BOURREL	DENIS	01/07/2008	AI
27880	CREON	FRANCK	01/07/2008	AI
31203	DARLY	BERTRAND	01/07/2008	AI
34349	DEL MAESTRO	LAURENCE	01/07/2008	AI
34667	DELAMADELEINE	EVELYNE	01/07/2008	AI
38249	DIESIS	ERIC	01/07/2008	AI
24712	DRIDI	SONIA	01/07/2008	AI
9522	FALCINELLI	SYLVIE	01/07/2008	AI
28740	GONZALEZ	PHILIPPE	01/07/2008	AI
24065	GROLLIER	MAURICE	01/07/2008	AI
35428	GUEVEL	CHRISTINE	01/07/2008	AI
18786	HAMAIDI	MAURAD	01/07/2008	AI
28435	HAMMES	GENEVIEVE	01/07/2008	AI
22838	HECKEL	ANNE MARIE	01/07/2008	AI
37414	JEAN	VIVIANE	01/07/2008	AI
37962	JOSSELIN	NATHALIE	01/07/2008	AI
34889	LAUPEN	THIERRY	01/07/2008	AI
9888	LE BERRE	AMELIE	01/07/2008	AI

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
21058	LE TAN	PATRICIA	01/07/2008	AI
3861	MATIGNON	ANNE	01/07/2008	AI
23711	MAURIN	BRIGITTE	01/07/2008	AI
58628	NOGUES	LOIC	01/07/2008	AI
31279	PANEGOS	PATRICIA	01/07/2008	AI
34325	PAUCHONT	JOSIANE	01/07/2008	AI
22221	PIERROT	JOSIANE	01/07/2008	AI
31421	SCHWARZ	VALERIE	01/07/2008	AI
28805	TROALEN	SANDRINE	01/07/2008	AI
37576	VOISIN	NATHALIE	01/07/2008	AI
10006	ZAPHA	DANIELLE	01/07/2008	AI

Techniciens de classe normale

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
28800	BASTIEN	MAGUELONE	01/07/2008	TCN
27621	GERMANY	DORINE	03/01/2008	TCN
28766	LAACHIR	FAIZA	01/07/2008	TCN
28649	MAUREL	BRUNO	01/07/2008	TCN
16995	PAUGAM	PATRICIA	01/07/2008	TCN
26690	SEDUK	FARIDA	01/07/2007	TCN
55839	WILLOQUAUX	AURELIE	14/04/2008	TCN

Adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe

Matricule	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
27447	BRESSIER	JEAN-BAPTISTE	01/07/2007	ATP2
28822	FALASCHI	CHANTAL	01/07/2008	ATP2
28102	FIARD	JOELLE	01/07/2007	ATP2
42774	GROSJEAN	JEAN-MICHEL	01/07/2008	ATP2
41740	RADJ KUMAR	SANTHI	01/07/2008	ATP2
28711	RIMBAUD	BRIGITTE	01/07/2008	ATP2

Concours**Décision n° 080036DRH du 23 juin 2008 portant ouverture des examens de sélection professionnelle pour l'accès aux grades d'ingénieurs de recherche hors – classe et de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle**

DRH

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod., not. art. 75 et 115 ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 24-08-2004 mod.

Art. 1^{er}. - Des examens professionnels de sélection sont ouverts au CNRS pour pourvoir, au titre de l'année 2008 :

23 emplois d'ingénieurs de recherche hors classe,

60 emplois de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle.

Art. 2. - A partir du 3 septembre 2008, une procédure d'inscription en ligne aux examens professionnels de sélection par Internet est à la disposition des candidats à l'adresse suivante : <http://www.sg.cnrs.fr>.

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au 2 octobre 2008 avant minuit.

Art. 3. - Les épreuves orales de sélection se dérouleront à compter du 22 octobre 2008. Les candidats seront convoqués individuellement.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 23 juin 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Procès verbal du Conseil d'administration du CNRS (74ème séance) du 1^{er} juillet 2008

1. Approbation de l'ordre du jour

Le conseil d'administration approuve l'ordre du jour identique à l'ordre du jour proposé pour la 73ème séance du 19 juin 2008.

2. Approbation du compte rendu des débats du conseil d'administration du jeudi 27 mars 2008.

Le conseil d'administration approuve le compte rendu des débats de la séance du 27 mars 2008.

3. Rapport d'activité de l'exercice 2007

Le conseil d'administration approuve le rapport d'activité du CNRS pour l'exercice 2007.

5. Plan stratégique du CNRS

Le conseil d'administration approuve le plan stratégique du CNRS : Horizon 2020 amendé.

Questions diverses :

- Point d'information sur la recapitalisation de CNRS Editions par abandon de créances

Le Conseil d'administration prend acte d'un abandon de créances d'un montant de 605 132 € au profit de CNRS Editions afin de reconstituer ses capitaux propres dans les limites requises par le code du commerce et autorise le directeur général à conduire toutes les démarches et à signer tous documents à cet effet

- Eméritat

Le conseil d'administration confère le titre de directeur émérite à M. Jean-Claude GASCARD et M. Roland LEVY.

- Renouveau du GIP RENATER

Le conseil d'administration approuve la demande de renouvellement du Groupement d'intérêt public, (GIP) intitulé RENATER, pour une période de 10 ans à compter du 2 février 2009. Il approuve la convention modificative du GIP RENATER et donne pouvoir au directeur général pour conduire les démarches à cet effet et signer la convention.

- Prorogation du GIE « CERMEP - Imagerie du vivant »

Le conseil d'administration approuve le maintien de la participation du CNRS au Groupement d'intérêt économique (GIE) intitulé Centre d'étude et de recherche multimodal et pluridisciplinaire en imagerie du vivant (sigle : CERMEP - Imagerie du vivant) dont la prorogation est proposée pour une période 10 ans. Il donne pouvoir au directeur général pour conduire les démarches à cet effet et signer les nouveaux statuts du GIE.

- Prorogation de la participation du CNRS au consortium EGO

Le conseil d'administration approuve le maintien de la participation du CNRS dans le consortium de droit italien intitulé EGO prorogé pour une période de 5 ans à compter du 11 décembre 2010 et jusqu'au 10 décembre 2015. Il donne pouvoir au directeur général pour conduire toute les démarches nécessaires à cet effet.

- Retrait du CNRS du GIP MEDIAS

Le conseil d'administration approuve le retrait du CNRS du GIP Médias France et donne tous pouvoirs au directeur général pour conduire les démarches à cet effet.

- Calendrier des conseils d'administration pour l'année 2009

Les dates des conseils d'administration du CNRS pour l'année 2009 ont été fixées aux :

- Jeudi 26 mars 2009 à 9h
- Jeudi 25 juin 2009 à 9h
- Jeudi 29 octobre 2009 à 9h
- Jeudi 3 décembre 2009 à 9h

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2008.

La présidente,
Catherine BRECHIGNAC

Comités, concours, commissions

Décision n° 08004DRH du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au centre national de la recherche scientifique DRH

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod. ens. L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; D. n° 86-83 du 17-01-1986 mod. ; avis du 18-06-2008 CTP CNRS

Art. 1^{er}. - Il est institué des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au Centre national de la recherche scientifique et relevant du décret du 17 janvier 1986 susvisé.

Les commissions consultatives paritaires sont compétentes pour les agents recrutés en application des articles 4, 6 et 27 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, du décret n° 80-31 du 17 janvier 1980 modifié fixant le statut des chercheurs contractuels du centre national de la recherche scientifique et du décret n° 59-1405 du 9 décembre 1959 modifié fixant le statut des personnels contractuels techniques et administratif du centre national de la recherche scientifique.

Les commissions consultatives paritaires sont créées par décision du directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

Titre I^{er}
Composition
Chapitre I^{er}
Dispositions générales

Art. 2. - Chaque commission consultative paritaire comprend en nombre égal des représentants de l'administration et des représentants du personnel. Elle est composée de membres titulaires et d'un nombre égal de membres suppléants.

Art. 3. - Le nombre des représentants du personnel est défini comme suit :

1° Lorsque le nombre d'agents non titulaires relevant d'une même commission consultative paritaire est inférieur à vingt, le nombre de représentants du personnel est de un membre titulaire et un membre suppléant ;

2° Lorsque le nombre d'agents non titulaires relevant d'une même commission consultative paritaire est supérieur ou égal à vingt et inférieur à mille, le nombre de représentants du personnel pour cette commission consultative paritaire est de deux membres titulaires et deux membres suppléants ;

3° Lorsque le nombre d'agents non titulaires relevant d'une même commission consultative paritaire est supérieur ou égal à mille, le nombre de représentants du personnel pour cette commission consultative paritaire est de trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Art. 4. - Les membres de la commission consultative paritaire sont désignés pour une période de trois années par directeur général du Centre national de la recherche scientifique. Leur mandat peut être renouvelé.

Lorsque la représentation au sein d'une commission consultative paritaire n'a pas pu être assurée en raison de l'absence d'agent non titulaire ou de l'existence d'un seul agent non titulaire lors de l'élection pour la désignation des représentants du personnel au sein de la commission, et que, postérieurement à cette élection, la représentation des agents non titulaires devient possible dans les conditions prévues à l'article 3, le directeur général du centre national de la recherche scientifique fait procéder, dans les conditions fixées au chapitre III ci-après, à la désignation des représentants du personnel pour la commission consultative paritaire, pour la durée du mandat restant à courir.

Il n'est pas fait application des dispositions de l'alinéa qui précède lorsque la durée du mandat restant à courir des membres de la commission est inférieure à 6 mois.

Lors du renouvellement d'une commission consultative paritaire, les nouveaux membres entrent en fonction à la date à laquelle prend fin, en application des dispositions qui précèdent, le mandat des membres auxquels ils succèdent.

La durée du mandat peut être exceptionnellement réduite ou prorogée dans l'intérêt du service par décision du directeur général après avis du comité technique paritaire. Ces réduction ou prorogation ne peuvent excéder une durée d'un an.

Art. 5. - Les représentants de l'administration membres titulaires ou suppléants de la commission consultative paritaire venant, au cours de la période susmentionnée de trois années, par suite de démission de l'administration ou de leur mandat de membre de la commission, de mise en congé de longue durée au titre de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984, de mise en disponibilité ou pour toute autre cause que l'avancement, à cesser les fonctions en raison desquelles ils ont été nommés ou qui ne réunissent plus les conditions exigées par le présent arrêté pour faire partie de la commission sont remplacés dans la forme indiquée à l'article 7 ci-après. Le mandat de leurs successeurs expire dans ce cas lors du renouvellement de la commission paritaire.

Art. 6. - Si, avant l'expiration de son mandat, l'un des représentants du personnel, membre titulaire ou suppléant de la commission, se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions par suite de démission de son

emploi ou de son mandat de membre de la commission, de fin de contrat, de licenciement, de mise en congé de grave maladie ou de mise en congé au titre des articles 20, 22 et 23 du décret du 17 janvier 1986 susvisé, le directeur général du Centre national de la recherche scientifique procède à son remplacement, jusqu'au renouvellement de la commission, dans les conditions définies ci-après.

Lorsqu'un représentant du personnel titulaire se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, son suppléant est nommé titulaire et est remplacé par un autre agent non titulaire désigné par la même organisation syndicale.

Lorsqu'un représentant du personnel suppléant se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, il est remplacé par un autre agent non titulaire désigné par la même organisation syndicale.

Lorsqu'une organisation syndicale se trouve dans l'impossibilité de pourvoir dans les conditions prévues aux deux alinéas précédents aux sièges de membres titulaires ou de membres suppléants auxquels elle a droit, les sièges laissés vacants sont attribués selon la procédure prévue au 2 de l'article 14 pour la durée du mandat restant à courir.

Chapitre II

Désignation des représentants de l'administration

Art. 7. - Les représentants de l'administration, titulaires et suppléants, au sein de la commission consultative paritaire sont nommés par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections. Ils sont choisis parmi les fonctionnaires titulaires appartenant à la catégorie A exerçant leurs fonctions au sein du Centre national de la recherche scientifique.

Pour la désignation des représentants de l'administration, le directeur général du Centre national de la recherche scientifique doit respecter une proportion minimale d'un tiers de personnes de chaque sexe. Cette proportion est calculée par commission consultative paritaire sur l'ensemble des membres représentant l'administration, titulaires et suppléants.

Chapitre III

Désignation des représentants du personnel

Art. 8. - Les élections aux commissions consultatives paritaires ont lieu quatre mois au plus et deux mois au moins avant la date d'expiration du mandat de leurs membres en exercice, telle que cette date est déterminée à l'article 4 ci-dessus. La date des élections, le calendrier ainsi que les modalités des élections font l'objet d'une décision du directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

Art. 9. - Sont électeurs, au titre d'une commission consultative paritaire, les agents non titulaires justifiant d'une ancienneté minimale continue de 2 mois au Centre national de la recherche scientifique à la date du scrutin. A cette même date, ces agents non titulaires doivent être en

activité, en congé rémunéré, en congé parental ou en congé non rémunéré autre que ceux prévus aux articles 20, 22 et 23 du décret du 17 janvier 1986 susvisé.

Art. 10. - La liste des électeurs appelés à voter dans une commission consultative paritaire est arrêtée par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique. Elle est affichée trois semaines au moins avant la date fixée pour le scrutin.

Dans les huit jours qui suivent la publication, les électeurs peuvent vérifier les inscriptions et, le cas échéant, présenter des demandes d'inscription ou de rectification. Dans le même délai, et pendant trois jours à compter de son expiration, des réclamations peuvent être formulées contre les inscriptions ou omissions sur les listes électorales.

Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique statue sans délai sur les réclamations.

Art. 11. - Toute organisation syndicale peut se présenter aux élections.

Au moins six semaines avant la date fixée pour les élections, le directeur général du Centre national de la recherche scientifique fixe la date limite de dépôt des candidatures.

Les actes de candidature des organisations syndicales, pourront être accompagnés d'une profession de foi et désignent le nom d'un délégué habilité à les représenter. L'organisation peut désigner un délégué suppléant.

Le dépôt de candidature fait l'objet d'un récépissé remis au délégué désigné.

Aucun dépôt de candidature ne peut être déposé ou modifié après la date limite prévue au 2ème alinéa du présent article.

Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique a un délai de trois jours francs suivant la date limite de dépôt des candidatures pour statuer sur la validité de celles-ci.

Les organisations syndicales candidates font l'objet d'un affichage au siège du Centre national de la recherche scientifique et sur la rubrique élections du site internet du secrétaire général du Centre national de la recherche scientifique.

Art. 12. - Le scrutin est à un tour, à la proportionnelle et à la plus forte moyenne.

Le vote a lieu au scrutin secret et exclusivement par correspondance. Le délégué pour les élections représente le directeur général du centre national de la recherche scientifique pour tous les actes relatifs à ce vote.

Une commission électorale est constituée d'un représentant de chacune des organisations syndicales représentatives au Centre national de la recherche scientifique et, en nombre égal, de représentants de l'administration désignés par décision du directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

La commission veille à la bonne organisation des élections. Le délégué pour les élections en assure la présidence.

Les électeurs indiquent l'organisation syndicale par laquelle ils entendent être représentés. Ils ne peuvent

voter que pour une organisation syndicale, sans radiation ni adjonction de toute sorte. Est nul tout bulletin établi en méconnaissance de l'une de ces conditions.

Les votes expédiés aux frais de l'administration par les électeurs doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin.

Art. 13. - Un bureau de vote est constitué, en charge des opérations de dépouillement, comprenant le délégué pour les élections qui préside ce bureau, un secrétaire désigné par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique et les délégués des organisations syndicales candidates, ou leurs suppléants.

Le bureau de vote constate le nombre total de votants et détermine le nombre total de suffrages valablement exprimés ainsi que le nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale.

Art. 14. - Les sièges de représentants du personnel au sein de la commission consultative paritaire sont attribués aux organisations syndicales en fonctions des résultats du vote, selon les modalités suivantes :

1° Chaque organisation syndicale désigne autant de représentants titulaires que le nombre de voix recueillies par elle contient de fois le quotient électoral. Les représentants titulaires restant éventuellement à désigner sont attribués suivant la règle de la plus forte moyenne.

Dans le cas où, pour la désignation d'un représentant, des organisations syndicales ont la même moyenne, le représentant est désigné par l'organisation qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si plusieurs de ces organisations syndicales ont obtenu le même nombre de voix, il est procédé à un tirage au sort entre elles.

2° Dans l'hypothèse où, pour une commission consultative paritaire, aucune organisation syndicale n'a fait acte de candidature, les représentants sont désignés par voie de tirage au sort parmi les agents non titulaires. Si les agents ainsi désignés n'acceptent pas leur nomination, les sièges vacants des représentants du personnel sont attribués à des représentants de l'administration.

Art. 15. - Un procès-verbal des opérations électorales est établi par le bureau de vote et immédiatement transmis au directeur général du Centre national de la recherche scientifique ainsi qu'aux agents habilités à représenter les organisations syndicales dans les conditions prévues à l'article 11 ci-dessus.

Art. 16. - Les contestations sur la validité des opérations électorales sont portées, dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats, devant le directeur général du Centre national de la recherche scientifique, puis, le cas échéant, devant la juridiction administrative.

Art. 17. - Chaque organisation syndicale dispose d'un délai de quinze jours à compter de la proclamation des résultats pour désigner ses représentants. L'organisation syndicale ayant obtenu le plus grand nombre de voix doit obligatoirement désigner au moins un représentant titulaire et un représentant suppléant du niveau de la catégorie A au sens de l'article 29 de la loi du 11 janvier 1984 [portant dispositions statutaires relatives à la fonc-

tion publique de l'Etat] susvisé. Si plusieurs organisations syndicales ont obtenu le même nombre de voix, il est procédé à un tirage au sort entre elles.

Les représentants titulaires et suppléants désignés par les organisations syndicales élues, au titre d'une commission consultative paritaire, sont des agents non titulaires relevant de cette commission consultative paritaire et justifiant d'un contrat d'une durée minimale de 6 mois en cours et qui, à cette même date, sont en activité ou en congé rémunéré.

Toutefois, ne peuvent être désignés ni les agents non titulaires en congé de grave maladie prévu à l'article 13 du décret du 17 janvier 1986 susvisé, ni ceux qui sont frappés d'une des incapacités prononcées par les articles L. 5 à L. 7 du code électoral, ni ceux qui ont été frappés d'une exclusion temporaire de fonctions en application des dispositions du titre X du décret 17 janvier 1986 susvisé, à moins qu'ils n'aient été amnistiés ou qu'ils n'aient bénéficié d'une décision acceptant leur demande tendant à ce qu'aucune trace de la sanction prononcée ne subsiste à leur dossier.

Titre II Attributions

Art. 18. - La commission consultative paritaire est consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

La commission consultative paritaire peut être consultée sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires du Centre national de la recherche scientifique.

Titre III Fonctionnement

Art. 19. - La commission consultative paritaire est présidée par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

En cas d'empêchement, le président désigne, pour le remplacer, un autre représentant de l'établissement. Il en est fait mention au procès-verbal de la réunion.

Art. 20. - Chaque commission consultative paritaire élabore son règlement intérieur.

Le secrétariat est assuré par un représentant de l'établissement qui peut n'être pas membre de la commission.

Un représentant du personnel est désigné par la commission en son sein pour exercer les fonctions de secrétaire adjoint.

Un procès-verbal est établi après chaque séance. Il est signé par le président et contresigné par le secrétaire et le secrétaire adjoint et transmis, dans un délai d'un mois, aux membres de la commission. Les modalités d'approbation de ce procès verbal sont fixées par le règlement intérieur.

Art. 21. - Les suppléants peuvent assister aux séances de la commission sans pouvoir prendre part aux débats. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Le président de la commission peut convoquer des experts à la demande de l'administration ou à la demande des représentants du personnel afin qu'ils soient entendus sur un point inscrit à l'ordre du jour.

Les experts ne peuvent assister qu'à la partie des débats, à l'exclusion du vote, relative aux questions pour lesquelles leur présence a été demandée.

Art. 22. - La commission consultative paritaire se réunit sur convocation de son président, à son initiative ou, sur demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel. Elle émet un avis à la majorité des membres présents.

S'il est procédé à un vote, celui-ci a lieu à main levée. Les abstentions sont admises. Toutefois, à la demande de l'un des membres titulaires de la commission, le vote a lieu à bulletin secret. En cas de partage des voix, l'avis est réputé avoir été donné.

Lorsque l'autorité compétente prend une décision contraire à l'avis émis par la commission, cette autorité informe la commission des motifs qui l'ont conduit à ne pas suivre cet avis.

Art. 23. - Les séances de la commission consultative paritaire ne sont pas publiques.

Art. 24. - Lorsque la commission consultative paritaire est appelée à siéger, seuls les membres titulaires et, éventuellement, leurs suppléants du niveau de la catégorie au sens de l'article 29 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée auquel appartient l'agent non titulaire intéressé et les membres titulaires ou suppléants représentant le niveau de catégorie supérieur ainsi qu'un nombre égal de représentants de l'administration sont appelés à délibérer.

Art. 25. - Lorsque l'agent non titulaire dont le cas est soumis à l'examen de la commission consultative paritaire relève du niveau de la catégorie A et que le représentant du personnel désigné en application du premier alinéa de l'article 17 est le seul agent non titulaire du niveau de la catégorie A à pouvoir siéger, il siège avec son suppléant qui dispose alors d'une voix délibérative. Les représentants de l'administration siègent en nombre équivalent.

Art. 26. - Toutes facilités doivent être données aux membres de la commission consultative paritaire par l'administration pour leur permettre de remplir leurs attributions. En outre, communication doit leur être donnée de toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission huit jours au moins avant la date de la séance.

Une autorisation d'absence est accordée aux représentants du personnel pour leur permettre de participer aux réunions de la commission, sur simple présentation de leur convocation. La durée de cette autorisation est calculée en tenant compte des délais de route, de la durée prévisible de la réunion et augmentée d'un temps égal à cette durée afin de mettre les intéressés en mesure d'assurer la préparation et le compte rendu des travaux de

la commission, sans que ce temps puisse excéder deux journées.

Les membres de la commission sont soumis à l'obligation de discrétion professionnelle en ce qui concerne tous les faits et documents dont ils ont eu connaissance en cette qualité.

Art. 27. - La commission consultative paritaire ne délibère valablement qu'à la condition d'observer les règles de constitution et de fonctionnement édictées par le décret du 17 janvier 1896 susvisé et par la présente décision, ainsi que par le règlement intérieur.

En outre, les trois quarts au moins des membres de la commission doivent être présents lors de l'ouverture de la réunion. Lorsque ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle convocation est envoyée dans le délai de huit jours aux membres de la commission qui siège alors valablement si la moitié de ces membres sont présents.

Art. 28. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 22 juillet 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils, commissions

Décision n° 080041DRH du 22 juillet 2008 créant les commissions consultatives paritaires compétentes au centre national de la recherche scientifique

DRH

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; D. n° 86-83 du 17-01-1986 mod. ; DEC. n° 080040DRH du 22-07-2008, not. art. 1^{er} ; avis du 18-06-2008 CTP CNRS.

Art. 1^{er}. - Il est créé au Centre national de la recherche scientifique deux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires au regard des filières d'activité.

La première commission consultative paritaire est compétente pour les agents non titulaires recrutés par le Centre national de la recherche scientifique pour effectuer des activités de recherche. Il s'agit notamment des agents recrutés dans le cadre de contrats de doctorants, post-doctorants et chercheurs.

La seconde commission consultative paritaire est compétente pour les agents non titulaires recrutés par le Centre national de la recherche scientifique pour effectuer des activités d'accompagnement de la recherche. Il s'agit notamment des agents recrutés dans le cadre de contrats d'ingénieurs et techniciens.

Art. 2. - Les commissions consultatives paritaires sont composées ainsi qu'il suit :

	Nombre de représentants			
	du personnel		de l'administration	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
CCP n° 1 Recherche	3	3	3	3
CCP n° 2 Accompagnement de la recherche	3	3	3	3

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 22 juillet 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils, commissions

Décision n° 080011ELEC du 5 août 2008 fixant le calendrier des opérations électorales pour la constitution des commissions interdisciplinaires du comité national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 24 et 25 ; D. du 19-01-2006 ; A. du 18-02-1991 mod. ; A. du 19-05-2003 mod. ; A. du 11-06-2008 ; DEC. n° 040070DAJ du 20-09-2004 ; DEC. n° 080005ELEC du 16-07-2008.

Art. 1^{er}. - Conformément à la décision n° 080005ELEC en date du 16 juillet 2008 susvisée, la présente décision définit le calendrier des opérations électorales pour la constitution des commissions interdisciplinaires citées dans les arrêtés du 18 février 1991 et du 11 juin 2008.

Art. 2. - Le calendrier électoral est fixé comme suit :

- Dépôt ou envoi des candidatures auprès du délégué pour les élections - 1 place Aristide Briand, 92195 Meudon Cedex au plus tard le lundi 6 octobre 2008 - 12 heures
- Avis de la commission électorale sur les candidatures : mardi 7 octobre 2008
- Envoi du matériel électoral à compter du lundi 20 octobre 2008
- Clôture du scrutin : au plus tard le lundi 17 novembre 2008 - 10 heures
- Dépouillement et proclamation des résultats : lundi 17 novembre 2008

Les dates limites indiquées s'entendent de la date de réception des candidatures et des votes au siège de l'UPS Organisation des élections. Seuls seront pris en compte les plis parvenus à cette date limite.

Art. 3. - Les documents liés au scrutin sont conservés par le délégué pour les élections jusqu'à épuisement des délais de recours contentieux.

Les contestations éventuelles sur la validité des opérations devront être portées, devant le directeur général du centre national de la recherche scientifique, dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats, soit au plus tard le 22 novembre 2008.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 5 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils, commissions

Décision n° 080012ELEC du 5 août 2008 fixant la composition de la commission électorale pour l'élection des membres des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 24 et 25 ; D. du 19-01-2006 ; A. du 18-02-1991 mod. ; A. du 19-05-2003 mod. ; A. du 11-06-2008 ; DEC. n° 040070DAJ du 20-09-2004 ; DEC. n° 080005ELEC du 16-07-2008.

Art. 1^{er}. - En application de l'article 1 de la décision n° 080005ELEC en date du 16 juillet 2008 susvisée, il est créé une commission électorale pour l'élection des membres des commissions interdisciplinaires du comité national de la recherche scientifique citées dans les arrêtés du 18 février 1991 et du 11 juin 2008 susvisés.

Art. 2. - Sous la présidence du délégué pour les élections, M. Philippe WILLOQUET, sont appelés à siéger aux réunions de la commission électorale :

Les représentants des sections du comité national de la recherche scientifique

- Mme Marie Christine AVERLANT-PETIT - élue section 16
- Mme Patricia KRIEF - élue section 23

Les représentants des organisations syndicales représentatives :

- M. Christian ALLET : SNPRES-FO
- M. Patrick BARTH : SNPTES UNSA
- Mme Lydie DORTHE : SGEN-CFDT
- M. Jean-François KIEFFER : SUD RECHERCHE EPST
- Mme Chantal MENIER : SNIRS-CGC
- M. Jacques MILLET : SNTRS-CGT
- M. Patrick MONFORT : SNCS-FSU

Les représentants de l'administration :

- Mme Muriel APCHER : DAJ
- M. Eric GELINEAU : SGCN
- Mme Anne JOUVE : UPS n° 2299 - Organisation des élections
- Mme Florence PIAUD : DRH - SDPC

Art. 3. - La présente décision sera affichée au siège du Centre national de la recherche scientifique et publiée dans son *Bulletin officiel*.

Fait à Paris, le 5 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commission

Décision n° 080017ELEC du 4 septembre 2008 arrêtant la liste électorale pour l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu D. n° 82-451 du 28-05-1982 mod. ; A. du 06-11-1986 mod. ; A. du 27-04-1999 mod. ; A. du 17-02-2003 ; DEC. n° 040070DCAJ du 20-09-2004 ; DEC. n° 080013ELEC du 18-07-2008.

Art. 1^{er}. - La liste électorale pour le renouvellement des commissions administratives paritaires, comprenant les personnes inscrites selon les dispositions de l'article 12 du décret n° 82-451 susvisé, est arrêtée conformément à l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 1999 modifié.

Art. 2. - Les contestations éventuelles devront être formulées avant le 22 septembre 2008, 17 heures, auprès du délégué pour les élections.

Art. 3. - La décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Elle sera affichée au siège de l'IN2P3 et sur le site des élections (<http://www.sg.cnrs.fr/elections>).

Fait à Paris, le 4 septembre 2008.

Le directeur de l'IN2P3,
Michel SPIRO

Comités, conseils et commission

Décision n° 080018ELEC du 25 août 2008 fixant le calendrier et les modalités de dépouillement pour l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires du Centre national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu DEC. n° 040070DCAJ du 20-09-2004 ; DEC. n° 080040DRH du 22-07-2008 ; DEC. n° 080041DRH du 22-07-2008.

Art. 1^{er}. - L'organisation de l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires compétentes au Centre national de la recherche scientifique, est placée sous la responsabilité du délégué pour les élections. L'élection se déroulera selon le calendrier et les modalités définis aux articles suivants.

Art. 2. - Ont vocation à être inscrits sur la liste électorale les agents remplissant à la date du 18 septembre 2008, les conditions fixées à l'article 9 de la décision n° 080040DRH du 22 juillet 2008 [créant les commissions consultatives paritaires compétentes au Centre national de la recherche scientifique] susvisée.

Art. 3. - La liste électorale sera arrêtée le 8 septembre 2008 par le directeur général. Elle sera consultable du 10 septembre au 26 septembre 2008, au siège du CNRS ainsi que sur le site des élections.

Pendant cette période, des réclamations peuvent être formulées avant le 26 septembre 2008 à 17 heures, par les intéressés auprès du délégué pour les élections qui les soumet pour avis à la commission électorale.

Art. 4. - La liste électorale rectificative sera arrêtée le 29 septembre 2008 par décision du directeur général du CNRS.

Art. 5. - La date limite de dépôt des candidatures des organisations syndicales auprès du délégué pour les élections - 1 place Aristide Briand, 92195 Meudon Cedex, est fixée au 26 septembre 2008 à 12 heures.

Ces candidatures seront soumises pour avis, par le délégué pour les élections, à la commission électorale le 29 septembre 2008.

Le dépôt de candidature devra comporter le mandat du délégué désigné par l'organisation syndicale, le formulaire de candidature signé par le délégué et la profession de foi éventuelle.

Art. 6. - Le vote s'effectuera exclusivement par correspondance. Le matériel de vote est adressé aux électeurs au moins huit jours francs avant la date de clôture du scrutin fixée par la présente décision.

Le matériel de vote comprend :

- une notice explicative de la procédure de vote,
- une série d'étiquettes de vote autocollantes comportant un code à barres, en nombre égal à celui des organisations syndicales candidates, à coté desquelles figurent leur logo et leur intitulé,
- un bulletin de vote détachable comportant un emplacement destiné à recevoir l'étiquette exprimant le choix,
- des professions de foi,
- une enveloppe T séparée permettant l'envoi du bulletin de vote et la lecture séparée du code à barres d'émargement.

Art. 7. - L'expression du vote se traduit par l'apposition sur le bulletin de vote de l'étiquette autocollante correspondant à l'organisation syndicale choisie.

Art. 8. - La clôture du scrutin est fixée au 17 novembre 2008. Seuls seront pris en compte les plis parvenus, au plus tard à cette échéance, au bureau de poste concerné.

Le dépouillement et la proclamation des résultats s'effectueront le 18 novembre 2008 à partir de 10 heures sur le Campus de Meudon, dans la salle des directeurs, 1 place Aristide Briand - 92195 Meudon.

Art. 9. - Le bureau de vote, constitué selon les termes de l'article 13 de la décision n° 080040DRH du 22 juillet 2008 susvisé, supervise les opérations de dépouillement définies ci-après.

Art. 10. - La lecture optique du code à barres des étiquettes électeurs, à travers la fenêtre de l'enveloppe, permet de constituer la liste d'émargement.

Après extraction du bulletin de vote de l'enveloppe retour, il est procédé à la lecture du code à barres des étiquettes de vote, permettant le décompte des suffrages attribués par commission consultative paritaire à chacune des organisations syndicales candidates.

L'anonymat et la confidentialité du vote doivent être rigoureusement respectés. Le code à barres identifiant l'électeur est attribué de manière aléatoire, rendant impossible la reconnaissance de l'identité du votant, lors du dépouillement.

Une solution de secours comportant notamment un dispositif complémentaire en cas de défaillance du système, lecture optique et traitement informatique, est prévue.

Dans l'hypothèse où la validation automatique d'un suffrage s'avère impossible pour des raisons techniques, le cas est soumis au bureau de vote qui pourra faire effectuer une lecture optique manuelle ou une saisie manuelle des étiquettes.

Les enveloppes et bulletins litigieux sont soumis au bureau de vote qui peut les déclarer valables, nuls ou blancs.

Après le dépouillement, le système automatisé doit être bloqué, de sorte qu'il soit impossible de reprendre ou de modifier les résultats après la décision de clôture du dépouillement prise par le bureau de vote.

Art. 11. - À l'issue des opérations de vote, le délégué pour les élections rédige un procès verbal, contresigné par les membres du bureau de vote. Ce procès verbal peut être consulté par toute personne qui en fait la demande.

Le délégué pour les élections procède à la proclamation des résultats par commission consultative paritaire. Il conserve l'ensemble des documents liés au scrutin jusqu'à épuisement des délais de recours contentieux.

Art. 12. - Dans le délai fixé à l'article 17 de la décision n° 080040DRH du 22 juillet 2008 susvisée, les délégués des organisations syndicales élues désignent leurs représentants titulaires et suppléants. Ils communiquent les désignations à la Direction des ressources humaines du Centre national de la recherche scientifique.

Art. 13. - Les contestations éventuelles sur la validité des opérations devront être portées dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats, soit au plus tard le 24 novembre 2008, devant le directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

Art. 14. - Cette décision sera affichée au siège du CNRS et sur le site des élections (<http://www.sg.cnrs.fr/elections/>).

Art. 15. - Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris le 25 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils, commissions

Décision n° 080190DR08 du 20 août 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UPR n° 9028 - Laboratoire de combustion et de détonique

DR08 - Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu statuts déposés 03-1995 ; résultat scrutin du 28-01-2008.

Art. 1^{er}. - Le conseil de laboratoire de l'UPR n° 9028 est composé comme suit :

Membres de droit :

- M. Henri-Noël PRESLES, directeur
- M. Marc BELLENOUE, directeur adjoint,
- M. Michel BOUSTIE, directeur adjoint

Membres élus :

- M. Jean-Michel MOST
- Mme Laurence BONNEAU
- M. Thomas ROGAUME
- M. Julien SOTTON
- M. Bastien BOUST
- M. Hervé DOREAU
- Mme Monique DUPUY
- M. Pascal GRELIER
- M. Jean-François IZARD

Membres nommés :

- M. Jean-François THOVERT
- M. Hui Ying WANG
- M. Franck MERCIER

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 20 août 2008.

La déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes,
Josette ROGER

Comités, conseils, commissions

Décision n° 080177DR08 du 17 juin 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6115 - Laboratoire de physique et chimie de l'environnement

DR08 - Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu DEC. n° 040091DR08 du 27-02-2004 ; résultat scrutin 04-2008.

Art. 1^{er}. - Le conseil de laboratoire de l'UMR n° 6115 est composé comme suit :

Membres de droit :

- M. Michel TAGGER, directeur
- M. Gilles POULET, directeur adjoint
- M. Dominique LAGOUTTE, directeur technique
- M. Claude ROBERT, directeur technique

Membres élus :

- M. Gilles CHALUMEAU
- M. Stéphane CHEVRIER
- M. Patrice FARGEAU
- M. Xavier VALLIERES
- Mme Christelle BRIOIS
- M. Ismaël COGNARD
- Mme Nathalie HURET
- Mme Aurélie MARCHAUDON

Membres nommés :

- Mme Stéphanie BERTHELIN
- M. Grégory DESVIGNES
- M. Guillaume JANNET
- M. Jean-Louis PINCON

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 17 juin 2008.

La déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes,
Josette ROGER

Comités, conseils, commissions

Décision n° 080144DR08 du 13 mai 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6175 - Physiologie de la reproduction des comportements

DR08 - Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu règlement intérieur UMR n° 6175 du 12-04-2005, not. art. 1 ; résultat scrutin du 04-2008.

Art. 1^{er}. - Le conseil de laboratoire de l'UMR n° 6175 est composé comme suit :

Membre de droit :

- M. Benoît MALPAUX, directeur

Membres élus :

- Mme Elodie CHAILLOU
- M. Thomas BOULO
- M. Xavier DRUART
- Mme Isabelle COUTY

- M. Joël FONTAINE
- M. Thierry MAGALLON
- M. Gilles BRUNEAU
- M. Didier CHESNEAU
- Mme Marie CHARKER-JAROS
- M. Jean-Yves DURBIZE
- M. Jean-Pierre BRIVOIS
- Mme Sandrine DEVAVRY

Membres nommés :

- Mme Juliette COGNIE
- Mme Nadine GERARD
- M. Gilles GOMOT
- Mme Valérie LABAS
- Mme Karine MARECHAL
- Mme Patricia VOLLAND-NAIL
- M. Jacky WOJTENKA

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 13 mai 2008.

La déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes,
Josette ROGER

Comités, conseils, commissions**Décision n° 080180DR08 du 24 juin 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6234 - Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage**

DR08 - Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu DEC. n° 080179DR08 du 24-06-2008 ; résultat scrutin du 07-02-2008.

Art. 1^{er}. - Le conseil de laboratoire de l'UMR n° 6234 est composé comme suit :

Membres de droit :

- M. Jean-François ROUET, Directeur
- M. Michel ISINGRINI, Directeur-adjoint

Membres élus :

- M. Marc AGUERT
- M. Frédéric AUTIN
- Mlle Badiâa BOUAZZAQUI
- Mme Monik FAVART
- Mme Séverine FAY
- M. François RIC
- Mme Lucette TOUSSAINT
- M. Nicolas VIBERT

Membres nommés :

- Mme Josie BERNICOT
- M. Yannick BLANDIN
- M. Jean-Claude CROIZET Suppléant : M. Jean-Pierre THIBAUT
- Mme Laurence TACONNAT
- M. Thierry OLIVE

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 24 juin 2008.

La déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes,
Josette ROGER

Accueil en délégation**Décision n° 080043DRH du 30 juillet 2008 portant modification à la liste des enseignants chercheurs accueillis au titre de l'année 2008**

DRH

Vu D. n° 84-431 du 06-06-1984 mod. ; demande des intéressés ; avis favorable de l'organisme d'origine ; DEC. n° 080026DRH du 28-04-2008.

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié et complété comme suit :

Les lignes suivantes sont supprimées :

Nom	Prénom
-----	--------

Département mathématiques, physique, planète et univers

Mlle CORRIAS	Locilla
M. DEBARRE	Olivier
M. PONCE	Augusto
M. URBASZEK	Bernhard

Département planète et univers

M. BENEDICTO	Antonio
M. BRITO	Daniel

Département chimie

M. CLERAC	Rodolphe
M. RODNEY	David

Département sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie

M. BEDRECHE	Nicolas
M. CIRESTEA	Horatiu
M. LAMARRE	Philippe
M. MAGONI	Damine
Mme VILLARD	Caroline

Les lignes suivantes sont ajoutées :

Nom	Prénom
-----	--------

Département mathématiques, physique, planète et univers

Mlle BARBI	Maria
M. BIJAN	Mohammadi
M. IGBIDA	Noureddine
M. JOLIBOIS	Franck

M. SOKATCHEV	Emery
Mme VIDAL	Isabelle

Département chimie

M. GERVAIS	François
M. GOURIER	Didier

Département planète et univers

M. Louis	Laurent
Melle MATTIOLI	Emanuela
M. PITRA	Pavel

Département sciences humaines et sociales

Mme ABEILLE	Anne
M. BERDAH	Jean-François
M. GAYON	Jean
M. GUGELOT	Frédéric
M. LAROUSSE	Foued
M. MICHEL	Nicolas

Département sciences du vivant

Mme SZUNERITS	Sabine
M. VAUGEOIS	Jean-Marie

Département sciences et technologie de l'information et de l'ingénierie

M. BAUDERON	Michel
M. BOUCHARD	Pierre-Olivier
M. DELAMOTTE	Eric
M. JAUME	Mathieu
M. KANT	Jean-Daniel
M. PIJAUDIER-CABOT	Gilles
M. ROUCH	Philippe

Art. 2. - Les modalités d'accueil en délégation sont décidées par le directeur général. Les conventions d'accueil en délégation mentionnées à l'article 14 du décret du 6 juin 1984 susvisé sont établies conformément aux dispositions indiquées sur le tableau en annexe. Ce tableau annule et remplace celui annexé à la décision du 28 avril 2008 [relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2008] susvisée.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 30 juillet 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Annexe :
 Décision initiale mise à jour le 25/07/2008
 Modalités d'accueil en délégation des enseignants chercheurs accueillis au CNRS au titre de l'année 2008

Clé Identif.	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (Mois)	Quotité	ETP Correspondant
ID319	M.	CLERAC	Rodolphe	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UPR n° 8641	CHIMIE	01/09/08	6	1	0,5
ID309	M.	GERVAIS	François	PUCEX	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR n° 6157	CHIMIE	01/09/08	12	1	1
ID95877	M.	GOURIER	Didier	PU	ENS CHIMIS PARIS	DR16	ID n° 95877	CHIMIE	01/09/08	12	1	1
ID306	M.	RODNEY	David	MCCN	INP DE GRENOBLE	DR11	UMR n° 5266	CHIMIE	01/09/08	12	1	1
ID252	Mlle	BENTALEB	ILHAM	MCCN	UNIVERSITE MONTPPELLIER 2	DR13	UMR n° 1572	EDD	01/09/08	12	1	1
ID661	Mme	BRAQUART-VARNIER	Christine	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR n° 6556	EDD	01/02/09	6	1	0,5
ID140	Mlle	BARBI	Maria	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR n° 7600	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID112	M.	BHOWMIK	Gautami	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR n° 8524	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID2542	M.	BIJAN	Mohammadi	PU1	UNIVERSITE MONTPPELLIER 2	DR13	UMR n° 5149	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID113	M.	BODIN	Arnaud	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR n° 8524	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID57	M.	BOUCHON	François	MCCN	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR n° 6620	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID184	M.	BUISINE	Jean-Marc	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR n° 8024	MPPU	01/09/08	12	0,5	0,5
ID164	Mme	BURON	Marylise	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR n° 6251	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
X100	Mlle	CORRIAS	Locilla	MCCN	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	UMR n° 7534	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID919	M.	COUDENE	Yves	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR n° 6625	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID74	M.	DEBARRE	Olivier	PUCEX	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR n° 7501	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID35	M.	DERAUX	Martin	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR n° 5582	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID1080	M.	DUMAS	Eric	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR n° 5582	MPPU	01/02/09	6	1	0,5

Clé Identif.	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (Mois)	Quotité	ETP Correspondant
ID49	M.	FARINA	Alberto	PU2	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR n° 6140	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID137	M.	FONTANA	Marc	PU1	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR n° 7132	MPPU	01/09/08	12	0,5	0,5
ID951	M.	FRADELIZI	Matthieu	MCCN	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR n° 8050	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID45	M.	GRACZYK	Piotr	PU2	UNIVERSITE D'ANGERS	DR17	UMR n° 6093	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID124	M.	GUERIN	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR n° 5209	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID932	M.	GUILLOPE	Laurent	PU1	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR n° 6629	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID967	M.	HELFFER	Bernard	PUCEX	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR n° 8628	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID911	M.	HMIDI	Taoufik	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR n° 6625	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID56	M.	IGBIDA	Noureddine	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR n° 6620	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID152	M.	JOLIBOIS	Franck	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR n° 5215	MPPU	01/09/08	12	1	1
ID187	M.	LANSAC	Yves	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR n° 8502	MPPU	01/01/09	6	1	0,5
ID194	M.	LAUNAY	Jean-Pierre	PUCEX	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UPR n° 8011	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID50	M.	LEPLAIDEUR	Renaud	MCCN	UNIVERSITE DE BREST	DR17	UMR n° 6205	MPPU	01/09/08	12	0,5	0,5
ID42	M.	LESIGNE	Emmanuel	PU1	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR n° 6083	MPPU	01/09/08	12	1	1
ID24	Mme	MAZURE	Marie-Laurence	PU1	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR n° 5224	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID37	Mme	MOSER-JAUSLIN	Lucie	PU1	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR n° 5584	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID142	M.	MOUHANNA	Dominique	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR n° 7600	MPPU				
ID913	M.	NIER	Francis	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR n° 6625	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID994	M.	NONY	Laurent	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3	DR12	UMR n° 6242	MPPU	01/02/09	6	1	0,5

Clé Identif.	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (Mois)	Quotité	ETP Correspondant
ID1075	M.	PANTCHICHKINE	Alexei	PU1	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMI n° 2615	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID43	M.	PONCE	Augusto	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR n° 6083	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID117	Mlle	RAULF	Nicole	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR n° 8524	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID34	Mme	SANDRINE	Péché	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR n° 5582	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID95874	M.	SOKATCHEV	Emery	PU1	UNIVERSITE DE CHAMBERY	DR11	UMR n° 5108	MPPU	01/09/08	12	1	1
ID1087	M.	SPEHNER	Dominique		UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR n° 5493	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID910	M.	ULMER	Félix	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR n° 6625	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID991	M.	URBASZEK	Bernhard	MCCN	INSA DE TOULOUSE	DR14	UMR n° 5215	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID86	Mme	VIDAL	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR n° 7539	MPPU	01/09/08	6	1	0,5
ID66	M.	YEGANEFAR	Nader	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR n° 6632	MPPU	01/02/09	6	1	0,5
ID247	M.	BENEDICTO	Antonio	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR n° 7072	PU	01/09/08	12	1	1
ID226	M.	BRITO	Daniel	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR n° 5572	PU	01/09/08	12	1	1
ID235	M.	COLTICE	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR7	UMR n° 5570	PU	01/02/09	6	1	0,5
ID1014	M.	LOUIS	Laurent	MCCN	UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE	DR05	UMR n° 7072	PU	01/02/09	6	1	0,5
ID232	Mme	MATTIOLI	Emanuela	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR n° 5125	PU	01/09/08	12	1	1
ID1012	M.	PITRA	Pavel	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR n° 6118	PU	01/02/09	6	1	0,5
ID359	Mme	RAYMOND DELPECH	Valérie	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR n° 5169	SDV	01/09/08	12	1	1
ID795	Mme	SZUNERITS	Sabine	PU2	INP DE GRENOBLE	DR11	UMR n° 5631	SDV	01/09/08	12	1	1
ID869	M.	VAUGE01S	Jean-Marie	PU2	UNIVERSITE DE ROUEN	DR19	FRE n° 3006	SDV	01/09/08	12	1	1
ID476	Mme	ABEILLE	Anne	PU1	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR n° 7110	SHS	01/09/08	6	1	0,5
ID398	M.	BERDAH	Jean-François	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR n° 5136	SHS	01/09/08	6	1	0,5
ID907	M.	BOISSIERE	Thierry	MCCN	UNIVERSITE LYON 2	DR01	USR n° 3135	SHS	01/09/08	12	1	1

Clé Identif.	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (Mois)	Quotité	ETP Correspondant
ID395	Mme	CRENN	Chantal	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 3	DR15	UMR n° 6578	SHS	01/02/09	12	1	1
ID95876	M.	GAYON	Jean	PU1	UNIVERSITE PARIS I	DR01	ID n° 95876	SHS	01/09/08	12	1	1
ID596	M.	GUGELOT	Frédéric	MCCN	UNIVERSITE DE REIMS	DR06	UMR n° 8034	SHS	01/09/08	12	1	1
ID846	M.	LAROUSSI	Foued	PU2	UNIVERSITE DE ROUEN	DR19	UPS n° 3088	SHS	01/09/08	12	1	1
ID434	M.	MICHEL	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR n° 6568	SHS	01/09/08	6	1	0,5
ID410	Mme	ROUVERET	Agnès	PUCEX	UNIVERSITE PARIS X	DR01	UMS n° 1797	SHS	01/09/08	12	1	1
ID572	M.	VALOGNES	Fabrice	MCCN	UNIVERSITE DE CAEN	DR19	UMR n° 6211	SHS	01/09/08	12	1	1
ID1072	M.	BALBI	Jacques-Henri	PU1	UNIVERSITE DE CORSE	DR12	UMR n° 6134	ST2I	01/09/08	5	1	0,4
ID95875	M.	BAUDERON	Michel	PU	ECOLE CENTRALE DE LYON	DR07	LIAMA	ST2I	01/09/08	12	1	1
ID95873	M.	BOUCHARD	Pierre-Olivier		ECOLE DES MINES DE PARIS	DR03	UMR n° 7635	ST2I	01/09/08	12	1	1
ID765	M.	BREDECHE	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR n° 8623	ST2I	01/09/08	12	1	1
ID745	M.	CIRESTEA	Horatiu	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 2	DR06	UMR n° 7503	ST2I	01/09/08	12	1	1
ID846	M.	DELAMOTTE	Eric	PU2	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UPS n° 2262	ST2I	01/09/08	12	1	1
ID750	M.	JAUME	Mathieu	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR n° 7606	ST2I	01/09/08	6	1	0,5
ID751	M.	KANT	Jean-Daniel	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR n° 7606	ST2I	01/09/08	6	1	0,5
ID719	M.	LAMARRE	Philippe	MCHC	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR n° 6241	ST2I	01/09/08	12	1	1
ID728	M.	MAGONI	Damien	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR n° 7005	ST2I	01/09/08	6	1	0,5
ID1070	M.	MARTIN	Eric	PU1	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR n° 7190	ST2I	01/02/09	6	1	0,5
ID95878	M.	PIAUDIER-CABOT	Gilles	PUCEX	UNIVERSITE DE PAU	DR17	ID n° 95878	ST2I	01/09/08	12	1	1
ID95872	M.	ROUCH	Philippe	MCCN	ENS CACHAN	DR03	UMR n° 8535	ST2I	01/09/08	12	1	1

Clé Identif.	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (Mois)	Quotité	ETP Correspondant
ID1063	Mlle	TISON	Sophie	PU2	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR n° 8022	STZI	01/02/09	6	1	0,5
ID727	Mme	VILLARD	Caroline	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR n° 7005	STZI	01/09/08	12	1	1

Accueil en détachement**Décision n° 080044DRH du 8 août 2008 portant modification de la décision relative aux accueils en détachement en date du 18 juillet 2008**

DRH

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod. ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod. ; avis des instances d'évaluation ; demande des intéressés ; décision des accueils en détachement du 18-07-2008.

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié comme suit

Les lignes suivantes sont ajoutées :

Département Sciences humaines et sociales

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
FEATHERSTONE IR2	Mickael	CR2	32	UMR n° 8167 IVRY SUR SEINE	1
le BOT Professeur certifié	Florent	CR2	33	UMR n° 8533 PARIS	1
PROUST Prag	Christine	CR2	35	UMR n° 7596 PARIS	2

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 8 août 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Éméritat**Décision n° 080038DRH du 31 juillet 2008 modificative n° 1 des éméritats 2007**

DRH

Vu D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod. ; avis conseil scientifique du 17-03-2008 ; avis CA du 27-03-2008 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 080021DRH du 21-04-2008.

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié comme suit :

Au lieu de :

DELAY	Bernard	DRCE	29	Direction Générale PARIS	16
-------	---------	------	----	-----------------------------	----

Lire :

DELAY	Bernard	DRCE	29	UMR n° 5175 MONTPELLIER	13
-------	---------	------	----	----------------------------	----

Au lieu de :

MASSE	Jean- Pierre	DR2	18	FRE n° 2761 MARSEILLE	12
-------	-----------------	-----	----	--------------------------	----

Lire :

MASSE	Jean- Pierre	DR2	18	SNC n° 9933 MARSEILLE	12
-------	-----------------	-----	----	--------------------------	----

La ligne suivante est ajoutée :

Département mathématiques, physique, planète et univers

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
GASCARD	Jean- Claude	DR1	19	UMR n° 7159 PARIS	2

Art. 2. - L'article II de la décision susvisée est modifié comme suit :

Les lignes suivantes sont ajoutées :

Département mathématiques, physique, planète et univers

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
LEACH	Sydney	DREM	4	UMR n° 8112 PARIS	5
LEVY	Roland	DREM	4	UMR n° 7504 STRASBOURG	10

Département planète et univers

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
MONACO	André	DRE M	19	UMR n° 5110 PERPIGNAN	13

Département chimie

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
NAKATANI	Yoichi	DRE M	16	UMR n° 7177 STRASBOURG	10

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 31 juillet 2008.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Nominations

Administration centrale

DG

MME PASCALE ROUBIN

DEC. n° 080026SPHM du 29-07-2008

Mme Pascale ROUBIN, professeure des universités, est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour le département Mathématiques, physique, planète et univers, du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet le suivi du domaine « atomes, molécules, optique, lasers, plasmas ».

Pour l'exercice de cette mission, Mme Pascale ROUBIN demeure affecté au PIIM – UMR n° 6633 à Marseille.

Du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2009, Mme Pascale ROUBIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique] susvisé.

La dépense sera imputée sur le compte 6464 – section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Provence et Corse.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

MME SYLVIANE MULLER

DEC. n° 080018SCVI du 29-07-2008

Mme Sylviane MULLER, directrice de recherche de 1^{ère} classe CNRS est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour le département des Sciences du vivant, du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet le suivi de la valorisation.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Sylviane MULLER demeure affectée à l'UPR n° 9021 - Institut de biologie moléculaire et cellulaire (IBMC) - Immunologie et Chimie thérapeutiques.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

MME MARTINE BUNGENER

DEC. n° 080019SCVI du 29-07-2008

Mme Martine BUNGENER, directrice de recherche de 2^{ème} classe CNRS est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour le département des Sciences du vivant, du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet d'être l'interface des Sciences du vivant et des Sciences sociales.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Martine BUNGENER demeure affectée à l'UMR n° 8169 - Médecine, sciences et santé.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

M. KAMAL BARAKAT

DEC. n° 08P160DFI du 29-07-2008

M. Kamal BARAKAT, IR 2, responsable du pôle système d'information de l'IN2P3 est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des finances, du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet d'assister le bureau du patrimoine immobilier dans la procédure de consultation pour l'acquisition et le développement et notamment la rédaction du cahier des charges d'un logiciel de gestion patrimoniale.

Pour l'exercice de cette mission, M. Kamal BARAKAT demeure affecté à l'IN2P3 – Campus Gérard MEGIE, 3 rue Michel-Ange 75016 PARIS.

Du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2009, M. Kamal BARAKAT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des

chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique] susvisé.

La dépense sera imputée sur le compte 6464 – section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation PMA.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

M. ALAIN PAVE

DEC. n° 080081DAJ du 04-08-2008

M. Alain PAVE, professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommé chargé de mission, auprès du directeur général du CNRS, pour la recherche et la politique scientifique en Guyane et dans la région amazonienne, du 7 mai 2008 au 6 mai 2010.

Le chargé de mission représente le CNRS vis-à-vis des autorités de l'État, des collectivités territoriales et des autres partenaires régionaux de la recherche, en particulier les représentations des autres organismes et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche présents en Guyane.

Il est l'interlocuteur privilégié de la Délégation régionale du CNRS en charge de la gestion des moyens en Outre-mer.

Il a également un rôle d'interface entre les structures de l'établissement et les partenaires régionaux et nationaux concernés par les recherches du CNRS en Guyane, et plus généralement dans la région amazonienne, ainsi qu'entre les structures de l'établissement et les unités et agents du CNRS présents en Guyane.

A ces différents titres, M. PAVE sera chargé, au titre du CNRS, de l'animation et de la programmation de la recherche en Guyane.

Pour l'exercice de cette mission, M. Alain PAVE demeure affecté à l'UMR n° 5558 - Biométrie et biologie évolutive, Université Claude Bernard Lyon 1, 43 boulevard du 11 novembre 1918, 69622 VILLEURBANNE Cedex.

Du 7 mai 2008 au 6 mai 2010, M. Alain PAVE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 – section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

La décision n° 070073DAJ du 20 juin 2007 portant nomination de M. Alain PAVE aux fonctions de chargé de mission auprès du directeur général du CNRS est abrogée.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

MME AGNÈS DES ROCHETTES

DEC. n° 080083DAJ du 01-09-2008

Mme Agnès des ROCHETTES, ingénieure d'études au CNRS, est nommée adjointe à la secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique à compter du 1^{er} septembre 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

MME NICOLE LE GAL MME AGNÈS DES ROCHETTES

DEC. n° 080084DAJ du 01-09-2008

Il est inséré après l'article 1^{er} de la décision n° 080061DAJ du 20-06-2008 [donnant délégation de signature à Mme Nicole le GAL, secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique] un article 2 ainsi rédigé :

« En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nicole le GAL, secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique, délégation est donnée à Mme Agnès des ROCHETTES, adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, les actes, décisions et conventions visés à l'article 1^{er} ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DAI

MME MARIE-CAROLINE BEER

DEC. n° 080085DAJ du 07-08-2008

Mme Marie-Caroline BEER est nommée directrice de l'audit interne par intérim, à compter du 1^{er} août 2008 jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur de l'audit interne.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

EDD

MME STÉPHANIE THIEBAULT

DEC. n° 080082DAJ du 05-08-2008

Mme Stéphanie THIEBAULT, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice scientifique adjointe (DSA), en charge de la fonction d'agence et des actions transversales, au département scientifique « Environnement et développement durable » (EDD), à compter du 1^{er} septembre 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SHS

M. BRUNO LAURIOUX

DEC. n° 080086DAJ du 01-09-2008

M. Bruno LAURIOUX, professeur des universités, est nommé directeur du département SHS par intérim, à compter du 1^{er} septembre 2008 jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur du département SHS.

Signé : Catherine BRECHIGNAC, présidente

Délégations**Laboratoires**

UMR n° 5570 - Laboratoire des sciences de la terre

MME JANNE BLICHERT-TOFT

DEC. n° 081173PU du 25-08-2008

Mme Janne BLICHERT-TOFT, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'UMR n° 5570 pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPR n° 4301 - Centre de biophysique moléculaire (CBM)

M. THIERRY ARTUSO

DEC. n° 080010CHIM du 07-08-2008

M. Thierry ARTUSO, ingénieur de recherche, est nommé sous-directeur de l'UPR n° 4301 pour la période du 1^{er} mai 2008 au 31 décembre 2011.

Signé : Gilberte CHAMBAUD, directrice du département Chimie

UPR n° 8241 - Laboratoire de chimie de coordination

M. ALAIN MARI

DEC. n° 080009CHIM du 07-08-2008

M. Alain MARI, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé sous-directeur chargé de l'interface avec les plateformes techniques locales et régionales au sein de l'UPR n° 8241, à compter du 1^{er} juin 2008 et jusqu'au 31 décembre 2010.

Signé : Gilberte CHAMBAUD, directrice du département Chimie

USR n° 59 - Service central d'analyse (S.C.A.)

M. JEAN-JACQUES LEBRUN

DEC. n° 080013CHIM du 25-08-2008

M. Jean-Jacques LEBRUN est nommé directeur par intérim de l'USR n° 59, pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2008, en remplacement de Mme Marie-Florence GRENIER-LOUSTALOT.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 6133 - Institut Fresnel

M. STEFAN ENOCH

DEC. n° 080033SING du 01-08-2008

M. Stefan ENOCH, chargé de recherche 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 6133, à compter du 1^{er} juin 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 7561 - Laboratoire de physiopathologie et pharmacologie articulaires

M. JACQUES MAGDALOU**M. PATRICK NETTER**

DEC. n° 080036SING du 31-07-2008

M. Jacques MAGDALOU, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'UMR n° 7561 à compter du 1^{er} avril 2008 et jusqu'au 31 décembre 2008, en remplacement de M. Patrick NETTER, appelé à d'autres fonctions.

M. Patrick NETTER, professeur de l'Université Nancy I, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 7561, pour la même période.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 - Unité support de l'agence nationale de la recherche (USAR)

MME FARANAK GRANGE

DEC. n° 080089DAJ du 29-08-2008

Mme Faranak GRANGE, ingénieure de recherche au CNRS, est nommée secrétaire générale de l'UPS n° 2934, à compter du 11 août 2008, en remplacement de Mme Daniela FLORIANI, appelée à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 - Unité support de l'agence nationale de la recherche (USAR)

MME ALIX GICQUEL

DEC. n° 080090DAJ du 01-09-2008

A l'article 2 de la décision n° 070066DAJ du 4 juin 2007 [donnant délégation de signature à Mme Alix GICQUEL, directrice de l'USAR], les termes : « Mme Daniela FLORIANI » sont remplacés par les termes : « Mme Faranak GRANGE ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ACMO

UMS n° 844 - Archéologie et ethnologie

M. FRANCIS PARENT

DEC. n° 080051DR05 du 29-07-2008

M. Francis PARENT, assistant ingénieur CNRS, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMS n° 844, à compter du 1^{er} juillet 2008.

M. Francis PARENT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Francis PARENT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Pierre ROUILLARD, directeur de l'UMS n° 844

UMS n° 844 - Archéologie et ethnologie

M. ALEXANDRE FRIBOLLE

DEC. n° 080052DR05 du 28-07-2008

M. Alexandre FRIBOLLE, SASU de l'Université Paris X, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMS n° 844, à compter du 26 février 2008.

M. Alexandre FRIBOLLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Alexandre FRIBOLLE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Pierre ROUILLARD, directeur de l'UMS n° 844

UMR n° 7168 - Institut des neurosciences cellulaires et intégratives (INCI)

M. VINCENT-JOSEPH POIREL

DEC. n° 080143DR10 du 25-06-2008

M. Vincent-Joseph POIREL, IE2, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7168 à compter du jeudi 5 juin 2008.

M. Vincent-Joseph POIREL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Vincent-Joseph POIREL est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Paul PEVET, directeur de l'UMR n° 7168

UMR n° 7175 - Institut Gilbert-Laustriat : biomolécules, biotechnologie, innovation thérapeutique

MME ANGÈLE SCHOENFELDER

DEC. n° 080141DR10 du 30-06-2008

Mme Angèle SCHOENFELDER, assistante ingénieure, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7175 à compter du jeudi 5 juin 2008.

Mme Angèle SCHOENFELDER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Angèle SCHOENFELDER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Claude KEDINGER, directeur de l'UMR n° 7175

UMR n° 7175 - Institut Gilbert-Laustriat : biomolécules, biotechnologie, innovation thérapeutique

MME CLAIRE MARSOL-HOFF

DEC. n° 080142DR10 du 30-06-2008

Mme Claire MARSOL-HOFF, IR2, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7175 à compter du jeudi 5 juin 2008.

Mme Claire MARSOL-HOFF exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Claire MARSOL-HOFF est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Claude KEDINGER, directeur de l'UMR n° 7175

UMR n° 7175 - Institut Gilbert-Laustriat : biomolécules, biotechnologie, innovation thérapeutique

MME ÉLISABETH BERTRAND

DEC. n° 080144DR10 du 26-06-2008

Mme Élisabeth BERTRAND, CR1, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7175 à compter du jeudi 5 juin 2008.

Mme Élisabeth BERTRAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Élisabeth BERTRAND est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Claude KEDINGER, directeur de l'UMR n° 7175

UMR n° 7515 - Laboratoire des matériaux, surfaces et procédés pour la catalyse (LMSPC)

M. THIERRY ROMERO

DEC. n° 080140DR10 du 26-06-2008

M. Thierry ROMERO, TCN, technicien en science des matériaux/caractérisation, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7515 à compter du jeudi 5 juin 2008.

M. Thierry ROMERO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Thierry ROMERO est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : François GARIN, directeur de l'UMR n° 7515

UMR n° 6191 - Biologie végétale et microbiologie environnementales

M. CYRIL BARSOTTI

DEC. n° 081597DR12 du 30-07-2008

M. Cyril BARSOTTI, TCN, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6191, à compter du 30 juin 2008.

M. Cyril BARSOTTI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Cyril BARSOTTI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Thierry HEULIN, directeur de l'UMR n° 6191

UMR n° 6242 - Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence (IM2NP)

Mlle FRANCINE VERIN

DEC. n° 081596DR12 du 20-07-2008

Mlle Francine VERIN, TCN, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6242, à compter du 1^{er} août 2008.

Mlle Francine VERIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle Francine VERIN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Rachid BOUCHAKOUR, directeur de l'UMR n° 6242

Fin de fonctions

DG

MME BRIGITTE VALLÉE

DEC. n° 080026USAR du 18-07-2008

Il est mis fin, à compter du 31 mai 2008, aux fonctions de chargée de mission, pour l'USAR, exercées par Mme Brigitte VALLÉE, directrice de recherche, auprès du directeur général. La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Normandie.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DAI

M. THIERRY RAJAOBELINA

DEC. n° 080085DAJ du 07-08-2008

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de M. Thierry RAJAOBELINA, directeur de l'audit interne, à compter du 1^{er} août 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SHS

MME MARIE-FRANÇOISE COUREL

DEC. n° 080086DAJ du 01-09-2008

Il est mis fin aux fonctions de Mme Marie-Françoise COUREL, directrice du département SHS, à compter du 1^{er} septembre 2008.

Signé : Catherine BRECHIGNAC, présidente

SHS

M. ANDRÉ MARY

DEC. n° 080091DAJ du 01-09-2008

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de directeur scientifique adjoint, au département SHS, de M. André MARY, à compter du 1^{er} septembre 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Délégations de signature

Administration centrale

SHS

M. BRUNO LAURIOUX
MME BRIGITTE ETLICHER

DEC. n° 080088DAJ du 01-09-2008

Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Bruno LAURIOUX, directeur du département SHS par intérim, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, les actes, décisions, conventions, contrats et documents relevant des domaines suivants :

I. – Structures opérationnelles de recherche et de service :

- les décisions relatives au renouvellement des unités propres de recherche et de service du CNRS ;
- les conventions ou les avenants de renouvellement des unités mixtes de recherche et de service hors contractualisation ;
- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des groupements de recherche ;
- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des structures fédératives de recherche hors contractualisation ;
- les décisions arrêtant la composition des comités scientifiques auprès des structures de recherche ainsi que celles désignant les présidents desdits comités ;
- les décisions arrêtant la composition des comités d'orientation et de surveillance des structures propres de service ainsi que celles désignant les présidents desdits comités.

II. – Gestion scientifique :

- les décisions de principe relatives à l'affectation et aux positions des chercheurs et, le cas échéant, à celles des ingénieurs, des personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution des postes de chercheurs, d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution de crédits aux structures de recherche et de service ;
- les décisions de principe relatives aux transferts de matériels.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno LAURIOUX, délégation est donnée à Mme Brigitte ETLICHER, secrétaire générale du département SHS, à l'effet de signer au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus.

La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Laboratoires

DR02 - Paris B

UMR n° 7098 - Biochimie cellulaire : relations cycle cellulaire, cytosquelette et traduction

M. PHILIPPE DENOULET
Mlle MAÏTÉ LUSQUINHOS
M. OLIVIER JEAN JEAN

DEC. n° 080072DR02 13-05-2008

Délégation est donnée à M. Philippe DENOULET à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.
- En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe DENOULET, délégation de signature est donnée à Mlle Maïté LUSQUINHOS, AA – ASU ou à M. Olivier JEAN JEAN, DR2 aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Lilliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7098 – Biochimie cellulaire : relations cycle cellulaire, cytosquelette et traduction

Mlle MAÏTÉ LUSQUINHOS
M. OLIVIER JEAN JEAN

DEC. n° 080073DR02 du 13-05-2008

Délégation est donnée à Mlle Maïté LUSQUINHOS, AA-ASU, gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle Maïté LUSQUINHOS, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Olivier JEAN JEAN, DR2, responsable d'équipe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe DENOULET, directeur de l'UMR n° 7098

UMR n° 7103 - Parasitologie évolutive

Mlle NATHALIE GUILLORY

DEC. n° 080127DR02 du 28-05-2008

Délégation est donnée à Mlle Nathalie GUILLORY, TCN à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Olivier KALTZ, directeur de l'UMR n° 7103

UMR n° 7610 - Chimie des polymères

M. PATRICK HEMERY
M. ALAIN FRADET
MME GEORGETTE DELAG

DEC. n° 080112DR02 du 27-05-2008

Délégation est donnée à M. Patrick HEMERY à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick HEMERY, délégation de signature est donnée à M. Alain FRADET, PU ou à Mme Georgette DELAG, TCE aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7610 - Chimie des polymères

M. ALAIN FRADET
MME GEORGETTE DELAG

DEC. n° 080113DR02 du 27-05-2008

Délégation est donnée à M. Alain FRADET, PU, directeur adjoint à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain FRADET délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Georgette DELAG, TCE, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick HEMERY, directeur de l'UMR n° 7610

GDR n° 3182 - Nanoalliages : synthèse, structures et propriétés

MME CHRISTINE MOTTET
M. ROBERT MOREL

DEC. n° 080247DR02 du 02-04-2008

Délégation est donnée à Mme Christine MOTTET, CR1, directrice adjointe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine MOTTET délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Robert MOREL, ingénieur chercheur CEA.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Christian RICOLLEAU, directeur du GDR n° 3182

FRE n° 2852 - Protéines : biochimie structurale et fonctionnelle

M. PIERRE NICOLAS
MME CHANTAL DAUPHIN-VILLEMANT

DEC. n° 080170DR02 du 12-03-2008

Délégation est donnée à M. Pierre NICOLAS à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordon-

nateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre NICOLAS, délégation de signature est donnée à Mme Chantal DAUPHIN-VILLEMANT, CR1 ou à M. Daniel SOYEZ, DR2 aux fins mentionnées à l'article ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

FRE n° 2852 - Protéines : biochimie structurale et fonctionnelle

MME CHANTAL DAUPHIN-VILLEMANT
M. DANIEL SOYEZ

DEC. n° 080171DR02 du 12-03-2008

Délégation est donnée à Mme Chantal DAUPHIN-VILLEMANT, CR1, responsable d'équipe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Chantal DAUPHIN-VILLEMANT délégation est donnée aux fins mentionnées à ci-dessus à M. Daniel SOYEZ, DR2.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre NICOLAS, directeur de la FRE n° 2852

UPS n° 836 - Unité réseaux du CNRS

M. BERNARD RAPACCHI
MME FABIENNE TOLA

DEC. n° 080249DR02 du 19-05-2008

Délégation est donnée à M. Bernard RAPACCHI à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard RAPACCHI, délégation de signature est donnée à Mme Fabienne TOLA, TCS, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPS n° 836 - Unité réseaux du CNRS

MME FABIENNE TOLA

DEC. n° 080250DR02 du 19-05-2008

Délégation est donnée à Mme Fabienne TOLA, TCS, gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard RAPACCHI, directeur de l'UPS n° 836

UMS n° 3194 - Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive – Ecotron Ile-de-France

M. Régis FERRIERE
M. JEAN-FRANÇOIS LE GALLIARD
MME SOPHIE GARGAN

DEC. n° 080256DR02 du 30-05-2008

Délégation est donnée à M. Régis FERRIERE à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Régis FERRIERE, délégation de signature est donnée à M. Jean-François le GALLIARD, CR2 ou à Mme Sophie GARGAN, TCS aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMS n° 3194 - Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive – Ecotron Ile-de-France

M. JEAN-FRANÇOIS LE GALLIARD

DEC. n° 080257DR02 du 30-05-2008

Délégation est donnée à M. Jean-François le GALLIARD, CR2, directeur adjoint à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Régis FERRIERE, directeur de l'UMS n° 3194

GDS n° 2755 – Réseau national des bibliothèques de mathématiques

MME ODILE LUGUERN
M. CLAUDE ZUILY
MME NAYARA GILCONDE

DEC. n° 080244DR02 du 26-03-2008

Délégation est donnée à Mme Odile LUGUERN, directrice du GDS n° 2755 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Odile LUGUERN, délégation de signature est donnée à M. Claude ZUILY, PU ou à Mme Nayara GILCONDE, IE aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

GDS n° 2755 – Réseau national des bibliothèques de mathématiques

M. CLAUDE ZUILY
MME NAYARA GILCONDE

DEC. n° 080245DR02 du 26-03-2008

Délégation est donnée à M. Claude ZUILY, PU, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude ZUILY, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Nayara GILCONDE, IE.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Odile LUGUERN, directrice du GDS n° 2755

DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 125 – Unite mixte CNRS / Saint-Gobain : surface du verre et interfaces (SVI)

MME ELIN SONDERGARD

DEC. n° 080065DR05 du 21-08-2008

Délégation est donnée à Mme Elin SONDERGARD, directrice de l'UMR n° 125, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

GDR n° 2503 – Micro et nanothermique

M. SÉBASTIAN VOLZ
M. STEFAN DILHAIRE
Mlle MERRYL DECATOIRE

DEC. n° 080043DR05 du 22-05-2008

Délégation est donnée à M. Sébastien VOLZ, directeur du GDR n° 2503, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien VOLZ, délégation de signature est donnée à M. Stefan DILHAIRE, maître de conférences au Laboratoire CPMOH – UMR n° 5798 et à Mlle Merryl DECATOIRE, AI, gestionnaire du GDR n° 2503, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070115DR05 du 11 juillet 2007 donnant délégation

tion de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

GDR n° 2503 – Micro et nanothermique

M. STEFAN DILHAIRE
Mlle MERYL DECATOIRE

DEC. n° 080042DR05 du 22-05-2008

Délégation est donnée à M. Stefan DILHAIRE, maître de conférences au Laboratoire CPMOH – UMR n° 5798, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stefan DELHAIRE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mlle Merryl DECATOIRE, AI, gestionnaire du GDR n° 2503.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 070114DR05 du 11 juillet 2007 est abrogée.

Signé : Sébastien VOLZ, directeur du GDR n° 2503

DR10 - Alsace

GDR n° 2922 - Matériaux hybrides organisés multifonctionnels

M. PIERRE RABU
MME ANITA GRASSET

DEC. n° 080138DR10 du 07-07-2008

Délégation est donnée à M. Pierre RABU, directeur du GDR n° 2922, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement, au fonctionnement et à l'équipement de l'unité, pour des opérations d'un montant total inférieur ou égal à 20 000 € HT pour le directeur et la sub-délégataire.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport et d'hébergement présentés au titulaire du marché. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre RABU, délégation de signature est donnée à Mme Anita GRASSET, secrétaire générale de l'IPCMS, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 050036DR10 du 12 avril 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

DR12 - Provence et Corse

UPR n° 3118 - Centre interdisciplinaire de nanoscience de Marseille

M. CLAUDE HENRY
MME VÉRONIQUE COSQUER

DEC. n° 081558DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Claude HENRY, directeur de l'UPR n° 3118 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude HENRY, délégation de signature est donnée à Mme Véronique COSQUER, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 3118 - Centre interdisciplinaire de nanoscience de Marseille

MME VÉRONIQUE COSQUER

DEC. n° 081559DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Véronique COSQUER, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude HENRY, directeur de l'UPR n° 3118

UPR n° 9025 - Laboratoire d'enzymologie interfaciale et de physiologie de la lipolyse

M. FRÉDÉRIC CARRIERE
M. ALAIN DE CARO
MME MARIE-THÉRÈSE SAUVE

DEC. n° 081481DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Frédéric CARRIERE, directeur de l'UPR n° 9025 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric CARRIERE, délégation de signature est donnée à M. Alain de CARO, chargé de recherche et à Mme Marie-Thérèse SAUVE, ingénieure d'études aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 9025 - Laboratoire d'enzymologie interfaciale et de physiologie de la lipolyse

M. ALAIN DE CARO
MME MARIE-THÉRÈSE SAUVE

DEC. n° 081482DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Alain de CARO, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain de CARO, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Marie-Thérèse SAUVE, ingénieure d'études.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric CARRIERE, directeur de l'UPR n° 9025

UPR n° 9043 - Laboratoire de chimie bactérienne

M. FRÉDÉRIC BARRAS
MME THÉRÈSE VERNETTE

DEC. n° 081540DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Frédéric BARRAS, directeur de l'UPR n° 9043 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric BARRAS, délégation de signature est donnée à Mme Thérèse VERNETTE, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 9043 - Laboratoire de chimie bactérienne

MME THÉRÈSE VERNETTE

DEC. n° 081541DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Thérèse VERNETTE, technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric BARRAS, directeur de l'UPR n° 9043

UMR n° 6102 - Centre d'immunologie de Marseille Luminy

M. JEAN-PIERRE GORVEL
M. BERTRAND NADEL
M. DANIEL FRANCAL

DEC. n° 081495DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean- Pierre GORVEL, directeur de l'UMR n° 6102 à l'effet de signer, au nom du délégué régional,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre GORVEL, délégation de signature est donnée à M. Bertrand NADEL, directeur de recherche et à M. Daniel FRANCAL, ingénieur de recherche aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6102 - Centre d'immunologie de Marseille Luminy

M. BERTRAND NADEL
M. DANIEL FRANCAL

DEC. n° 081496DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Bertrand NADEL, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand NADEL, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Daniel FRANCAL, Ingénieur de recherche, secrétaire général du CIML.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre GORVEL, directeur de l'UMR n° 6102

UMR n° 6123 - Laboratoire d'économie de sociologie du travail

MME ARIEL MENDEZ
M. PHILIPPE MOSSE
M. PAUL BOUFFARTIGUE
MME LAURENCE MASSE
M. PATRICE CACCIUTTOLO

DEC. n° 081465DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Ariel MENDEZ, directrice de l'UMR n° 6123 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ariel MENDEZ, délégation de signature est donnée à M. Philippe MOSSE, directeur de recherche, à M. Paul BOUFFARTIGUE, directeur de recherche, à Mme Laurence MASSE, ingénieure d'études et à M. Patrice CACCIUTTOLO, ingénieur d'études aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6123 - Laboratoire d'économie de sociologie du travail

M. PHILIPPE MOSSE
M. PAUL BOUFFARTIGUE
MME LAURENCE MASSE
M. PATRICE CACCIUTOLO

DEC. n° 081466DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Philippe MOSSE, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe MOSSE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Paul BOUFFARTIGUE, directeur de recherche.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe MOSSE et de M. Paul BOUFFARTIGUE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Laurence MASSE, ingénieure d'études.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe MOSSE, de M. Paul BOUFFARTIGUE et de Mme Laurence MASSE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Patrice CACCIUTOLO, ingénieur d'études.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Ariel MENDEZ, directrice de l'UMR n° 6123

UMR n° 6127 - Laboratoire méditerranéen de sociologie

M. JEAN-SAMUEL BORDREUIL
MME BRIGITTE COCHE

DEC. n° 081548DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Samuel BORDREUIL, directeur de l'UMR n° 6127 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Samuel BORDREUIL, délégation de signature est donnée à Mme Brigitte COCHE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6127 - Laboratoire méditerranéen de sociologie

MME BRIGITTE COCHE

DEC. n° 081549DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Brigitte COCHE, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la

décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Samuel BORDREUIL, directeur de l'UMR n° 6127

UMR n° 6133 - Institut Fresnel Marseille

M. HUGUES GIOVANNINI
M. STEFAN ENOCH
M. GÉRARD TAYEB

DEC. n° 081510DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Hugues GIOVANNINI, directeur de l'UMR n° 6133 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hugues GIOVANNINI, délégation de signature est donnée à M. Stefan ENOCH, chargé de recherche et à M. Gérard TAYEB, professeur des universités aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6133 - Institut Fresnel Marseille

M. STEFAN ENOCH
M. GÉRARD TAYEB

DEC. n° 081511DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Stefan ENOCH, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stefan ENOCH, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Gérard TAYEB, professeur des universités.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Hugues GIOVANNINI, directeur de l'UMR n° 6133

UMR n° 6181 - Laboratoire de mécanique, modélisation et procédés propres

M. PATRICK BONTOUX
M. PIERRE HAHDENWANG
MME COLETTE LECHALARD

DEC. n° 081412DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Patrick BONTOUX, directeur de l'UMR n° 6181 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 210 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick BONTOUX, délégation de signature est donnée à M. Pierre HAHDENWANG, professeur, à M. Nicolas ROCHE, professeur, et à Mme Colette LECHALARD, assistante ingénieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6181 - Laboratoire de mécanique, modélisation et procédés propres

M. PIERRE HALDENWANG
M. NICOLAS ROCHE
MME COLETTE LECHALARD

DEC. n° 081413DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Pierre HALDENWANG, professeur, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre HALDENWANG, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Nicolas ROCHE, professeur, directeur adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre HALDENWANG et de M. Nicolas ROCHE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Colette LECHALARD, assistante ingénieure, assistante de direction.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick BONTOUX, directeur de l'UMR n° 6181

UMR n° 6207 - Centre de physique théorique

M. MARC KNECHT

DEC. n° 081584DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Marc KNECHT, directeur de l'UMR n° 6207 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6535 - Laboratoire d'océanographie physique et biogéochimique

M. BERNARD QUEGUINER
M. FRANÇOIS CARLOTTI
MME MARTINE APERIO

DEC. n° 081503DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Bernard QUEGUINER, directeur de l'UMR n° 6535 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard QUEGUINER, délégation de signature est donnée à M. François CARLOTTI, directeur de recherche, et à Mme Martine APERIO technicienne aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6535 - Laboratoire d'océanographie physique et biogéochimique

M. FRANÇOIS CARLOTTI
MME MARTINE APERIO

DEC. n° 081504DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. François CARLOTTI, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François CARLOTTI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Martine APERIO, technicienne.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard QUEGUINER, directeur de l'UMR n° 6535

UMR n° 6568 - Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman

MME GHISLAINE ALLEAUME
M. FRANÇOIS SIINO
MME CHRISTIANE ESCALIER

DEC. n° 081534DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Ghislaine ALLEAUME, directrice de l'UMR n° 6568 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine ALLEAUME, délégation de signature est donnée à M. François SIINO, ingénieur de recherche et à Mme Christiane ESCALIER, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6568 - Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman

M. FRANÇOIS SIINO
MME CHRISTIANE ESCALIER

DEC. n° 081535DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. François SIINO, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François SIINO, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Christiane ESCALIER, technicienne.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gislaine ALLEAUME, directrice de l'UMR n° 6568

UMR n° 6572 - Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne

M. HENRI AMOURIC
MME SYLVIE PONS

DEC. n° 081536DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Henri AMOURIC, directeur de l'UMR n° 6572 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Henri AMOURIC, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie PONS, assistante ingénieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6572 - Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne

MME SYLVIE PONS

DEC. n° 081537DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Sylvie PONS, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du Directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes

responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Henri AMOURIC, directeur de l'UMR n° 6572

UMR n° 6578 - Anthropologie bioculturelle

M. GILLES BOETSCH
M. MICHEL SIGNOLI

DEC. n° 081516DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Gilles BOETSCH, directeur de l'UMR n° 6578 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles BOETSCH, délégation de signature est donnée à M. Michel SIGNOLI, chargé de recherche aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6578 - Anthropologie bioculturelle

M. MICHEL SIGNOLI

DEC. n° 081517DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Michel SIGNOLI, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles BOETSCH, directeur de l'UMR n° 6578

UMR n° 6579 - Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix Marseille

M. JEAN-BENOÎT ZIMMERMANN
MME ISABELLE MAUDUECH
MME ANNE PEGUIN-FEISSOLLE
M. ALAIN TRANNOY

DEC. n° 081452DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Benoît ZIMMERMANN, directeur de l'UMR n° 6579 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Benoît ZIMMERMANN, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle MAUDUECH, ingénieure d'études, à Mme Anne PEGUIN-FEISSOLLE, directrice de recherche et à M. Alain TRANNOY, directeur de recherche aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6579 - Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix Marseille

MME ISABELLE MAUDUECH
MME ANNE PEGUIN-FEISSOLLE
M. ALAIN TRANNOY

DEC. n° 081453DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Isabelle MAUDUECH, ingénieur d'études, secrétaire générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle MAUDUECH, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Anne PEGUIN-FEISSOLLE, directrice de recherche. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle MAUDUECH et de Mme Anne PEGUIN-FEISSOLLE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Alain TRANNOY, directeur de recherche.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Benoît ZIMMERMANN, directeur de l'UMR n° 6579

UMR n° 6595 - Institut universitaire des systèmes thermiques industriels

M. LOUNÈS TADRIST
MME ELIZABETH GUAZZELLI
M. JEAN-VINCENT DAURELLE

DEC. n° 081507DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Lounès TADRIST, directeur de l'UMR n° 6595 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Lounès TADRIST, délégation de signature est donnée à Mme Elizabeth GUAZZELLI, directrice de recherche et à M. Jean-Vincent DAURELLE, maître de conférences aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6595 - Institut universitaire des systèmes thermiques industriels

MME ELIZABETH GUAZZELLI
M. JEAN-VINCENT DAURELLE

DEC. n° 081508DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Elizabeth GUAZZELLI, directrice de recherche, directrice adjointe du laboratoire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elizabeth GUAZZELLI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Jean-Vincent DAURELLE, maître de conférences. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Lounès TADRIST, directeur de l'UMR n° 6595

UMR n° 6612 - Centre de résonance magnétique biologique et médicale

M. PATRICK J. COZZONE
MME MONIQUE BERNARD

DEC. n° 081512DR12 du 14-05-2008

Délégation est donnée à M. Patrick J. COZZONE, directeur de l'UMR n° 6612 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick J. COZZONE, délégation de signature est donnée à Mme Monique BERNARD, directrice de recherche aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6612 - Centre de résonance magnétique biologique et médicale

MME MONIQUE BERNARD

DEC. n° 081513DR12 du 14-05-2008

Délégation est donnée à Mme Monique BERNARD, directrice de recherche, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick J. COZZONE, directeur de l'UMR n° 6612

UMR n° 6632 - Laboratoire d'analyse, topologie, probabilités
M. JÉRÔME LOS

DEC. n° 081569DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Jérôme LOS, directeur de l'UMR n° 6632 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
 2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.
- Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 3083 - Interactions et modulateurs de réponses

MME FRANÇOISE GUERLESQUIN
MME NADIA LOIR
M. ALAIN DOLLA

DEC. n° 081424DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme Françoise GUERLESQUIN, directrice de la FRE n° 3083 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise GUERLESQUIN, délégation de signature est donnée à Mme Nadia LOIR, technicienne et à M. Alain DOLLA, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 3083 - Interactions et modulateurs de réponses

MME NADIA LOIR
M. ALAIN DOLLA

DEC. n° 081509DR12 du 21-05-2008

Délégation est donnée à Mme Nadia LOIR, technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nadia LOIR, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Alain DOLLA, directeur de recherche.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Françoise GUERLESQUIN, directrice de la FRE n° 3083

IFR n° 11 - Institut fédératif de recherche Jean Roche de neurosciences

M. ALAIN ENJALBERT
M. CHRISTIAN REIL

DEC. n° 081530DR12 du 19-02-2008

Délégation est donnée à M. Alain ENJALBERT, directeur de l'IFR n° 11 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la Délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain ENJALBERT, délégation de signature est donnée à M. Christian REIL, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 11 - Institut fédératif de recherche Jean Roche de neurosciences

M. CHRISTIAN REIL

DEC. n° 081431DR12 du 19-02-2008

Délégation est donnée à M. Christian REIL, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain ENJALBERT, directeur de l'IFR n° 11

IFR n° 137 - Institut de cancérologie et d'immunologie de Marseille

M. DANIEL OLIVE

DEC. n° 081526DR12 du 19-02-2008

Délégation est donnée à M. Daniel OLIVE, directeur de l'IFR n° 137 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FR n° 2291 – Fédération de recherche des unités de mathématiques de Marseille

M. SANDRO VAIENTI
MME FRANCE BODIN

DEC. n° 081514DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Sandro VAIENTI, directeur de la FR n° 2291 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sandro VAIENTI, délégation de signature est donnée à Mme France BODIN, technicienne aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FR n° 2291 – Fédération de recherche des unités de mathématiques de Marseille

MME FRANCE BODIN

DEC. n° 081515DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à Mme France BODIN, technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Sandro VAIENTI, directeur de la FR n° 2291

DR13 - Languedoc-Roussillon

UPR n° 1142 - Institut de génétique humaine

MME BRIGITTE MANGONI
MME SAHONDRA RAKOTONDRAMASY

DEC. n° 080024DR13 du 01-07-2008

Délégation est donnée à Mme Brigitte MANGONI, IE2, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte MANGONI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sahondra RAKOTONDRAMASY, AI, gestionnaire d'unité.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain BUCHETON, directeur de l'UPR n° 1142

DR14 - Midi-Pyrénées

UMR n° 5193 - Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires

MME MARIE-CHRISTINE JAILLET
M. JEAN-PIERRE ALBERT
M. MICHEL GROSSETTI
M. DENIS ECKERT
M. PABLO BILBAO

DEC. n° 080032DR14 du 11-07-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Christine JAILLET, directrice de l'UMR n° 5193, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Christine JAILLET, délégation de signature est donnée à M. Jean-Pierre ALBERT, DET, à M. Michel GROSSETTI, DR2, à M. Denis ECKERT, DR2 et à M. Pablo BILBAO, AI, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070108DR14 du 4 juin 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMR n° 5193 - Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires

M. JEAN-PIERRE ALBERT
M. MICHEL GROSSETTI
M. DENIS ECKERT
M. PABLO BILBAO

DEC. n° 080033DR14 du 11-07-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre ALBERT, DET, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre ALBERT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Michel GROSSETTI, DR2.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre ALBERT et de M. Michel GROSSETTI délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Denis ECKERT, DR2.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre ALBERT, de M. Michel GROSSETTI et de M. Denis ECKERT, DR2 délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus M. Pablo BILBAO, AI.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marie-Christine JAILLET, directrice de l'UMR n° 5193

DR17 - Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6563 – Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIX et XX^{èmes} siècles

MME MARIE-JOSETTE LE HAN

DEC. n° 080191DR17 du 01-09-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Josette le HAN, professeure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Marc HOVASSE, directeur de l'UMR n° 6563

UMR n° 6590 – Espaces et sociétés

M. CHRISTIAN PIHET

M. RÉMI ROUAULT

MME CHRISTINE MARGETIC

MME JEANNINE CORBONNOIS

M. OLIVIER DAVID

M. SÉBASTIEN BRIAND

MME MARIE-FRANCE MONNERAIS

DEC. n° 080187DR17 du 01-09-2008

Délégation est donnée à M. Christian PIHET, professeur, M. Rémi ROUAULT, professeur, Mme Christine MARGETIC, professeure, Mme Jeannine CORBONNOIS, professeure, M. Olivier DAVID, maître de conférences, M. Sébastien BRIAND, assistant-ingénieur et à Mme Marie-France MONNERAIS, attachée d'administration, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Raymonde SECHET, directrice de l'UMR n° 6590

Informations générales

Textes signalés

Président de la République

Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie

JO du 05-08-2008, texte n° 1

Cette loi est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=064D9C3354DB57F6147F65A7C04E5139.tpdjo11v_3?cidTexte=JORFTEXT000019283050&dateTexte=&oldAction=rechJO

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Arrêté du 11 août 2008 fixant les plafonds de ressources aux bourses d'enseignement supérieur et de la recherche pour l'année universitaire 2008-2009

JO du 23-08-2008, texte n° 43

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019354678>

Arrêté du 11 août 2008 portant sur les taux des bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'année universitaire 2008-2009

JO du 23-08-2008, texte n° 44

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019354692>

Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Décret du 21 août 2008 portant nomination au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat (M. Emmanuel ROUSSELOT ; M. Damien LEROUX ; Mme Mylène JACQUOT)

JO du 23-08-2008, texte n° 90

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000019355048>

Arrêté du 25 juillet 2008 portant nomination à la commission de déontologie (M. Frédéric DAVOUS)

JO du 20-08-2008, texte n° 66

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019342167>

CNRS

Avenant à la convention d'application entre le CNRS et l'Université Bordeaux 1 – Sciences technologiques du contrat quadriennal de développement années 2007 - 2010

CON. n° 080023DPA du 08-08-2008

UMR n° 5798 - Centre de physique moléculaire optique et hertzienne (CPMOH)

Partenaires : CNRS et l'Université Bordeaux 1

Sur proposition du conseil de laboratoire de l'UMR n° 5798 réuni en date du 22 avril 2008,

Vu avis favorable du CNRS et du département scientifique concerné,

Les parties conviennent de ce qui suit :

Art. 1^{er}. - A compter du 22 avril 2008, M. Jean-Pierre DELVILLE, directeur de recherche, est nommé directeur-adjoint de l'UMR n° 5798 jusqu'au terme de la convention d'application du contrat quadriennal de développement en cours.

Art. 2. - Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre de la convention d'application en cours et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Art. 3. - Cet avenant sera publié au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 8 août 2008.

Le directeur délégué pour le partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
Bernard LAURIN

Notes personnelles

Notes personnelles

Liste des délégations du CNRS

Délégation ALPES – DR11

25 avenue des Martyrs, BP 166, 38042 GRENOBLE Cedex 9 – téléphone : 04 76 88 10 00 –
télécopie : 04 76 88 11 61

Délégation ALSACE – DR10

23 rue du Lœss, BP 20 CR, 67037 STRASBOURG Cedex 02 – téléphone : 03 88 10 63 01 – télécopie : 03 88 10 60 95

Délégation AQUITAINE-LIMOUSIN – DR15

Esplanade des Arts-et-Métiers, BP 105, 33402 TALENCE Cedex – téléphone : 05 57 35 58 00 –
télécopie : 05 57 35 58 01

Délégation BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE – DR17

74E rue de Paris, 35069 RENNES Cedex – téléphone : 02 99 28 68 68 – télécopie : 02 99 28 68 01

Délégation CENTRE-POITOU-CHARENTES – DR08

3E avenue de la Recherche Scientifique, 45071 ORLÉANS Cedex 2 – téléphone : 02 38 25 52 00
télécopie : 02 38 69 70 31

Délégation CÔTE D'AZUR – DR20

Les Lucioles 1, 250 avenue Albert-Einstein, 06560 VALBONNE – téléphone : 04 93 95 42 22
télécopie : 04 92 96 03 39

Délégation ÎLE-DE-FRANCE EST – DR03

Tour Europa 126, 94532 THIAIS Cedex – téléphone : 01 56 70 76 00 – télécopie : 01 45 60 78 81

Délégation ÎLE-DE-FRANCE OUEST ET NORD – DR05

1 place Aristide-Briand, 92195 MEUDON Cedex – téléphone : 01 45 07 50 50 – télécopie : 01 45 07 58 99

Délégation ÎLE-DE-FRANCE SUD – DR04

1 avenue de la Terrasse, 91198 GIF-SUR-YVETTE Cedex – téléphone : 01 69 82 30 30 – télécopie : 01 69 82 33 33

Délégation LANGUEDOC-ROUSSILLON – DR13

1919 route de Mende, 34293 MONTPELLIER Cedex 5 – téléphone : 04 67 61 34 34 – télécopie : 04 67 04 32 36

Délégation MIDI-PYRÉNÉES – DR14

16 avenue Édouard-Belin, BP 4367, 31055 TOULOUSE Cedex 4 – téléphone : 05 61 33 60 00
télécopie : 05 62 17 29 01

Délégation CENTRE-EST – DR06

17, rue Notre-Dame des Pauvres, BP 10075, 54519 VANDŒUVRE Cedex – téléphone : 03 83 85 60 00
télécopie : 03 83 17 46 21

Délégation NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE – DR18

Espace Recherche-Innovation, 2 rue des Canoniers, 59046 LILLE Cedex – téléphone : 03 20 12 58 00
télécopie : 03 20 63 00 43

Délégation NORMANDIE – DR19

UNICITÉ, 14 rue Alfred-Kastler, 14052 CAEN Cedex 4 – téléphone : 02 31 43 45 00 – télécopie : 02 31 44 86 56

Délégation PARIS A – DR01

27 rue Paul-Bert, 94204 IVRY-SUR-SEINE Cedex – téléphone : 01 49 60 40 40 – télécopie : 01 45 15 01 66

Délégation PARIS B – DR02

16 rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 PARIS – téléphone : 01 42 34 94 00 – télécopie : 01 43 26 87 23

Délégation PARIS MICHEL-ANGE – DR16

3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex 16 – téléphone : 01 44 96 40 00 – télécopie : 01 44 96 53 90

Délégation PROVENCE ET CORSE – DR12

31 chemin Joseph-Aiguier, 13402 MARSEILLE Cedex 20 – téléphone : 04 91 16 40 00 – télécopie : 04 91 17 40 26

Délégation RHÔNE-AUVERGNE – DR07

2 avenue Albert-Einstein, BP 1335, 69609 VILLEURBANNE Cedex – téléphone : 04 72 44 56 00
télécopie : 04 78 89 47 69

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

BP 21902
31319 LABÈGE CEDEX
Tél. : 05 62 24 25 00
Fax : 05 62 24 25 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION
M. Alain RESPLANDY-BERNARD

RÉDACTEUR EN CHEF
M^{me} Myriam FADEL

COMITÉ DE RÉDACTION
M. Bernard ADANS
M^{me} Nathalie ARLAUD
M^{me} Véronique BRISSET-FONTANA
M^{me} Isabelle DE ANGELIS
M^{me} Pascale BUKHARI
M^{me} Catherine DELPECH
M^{me} Pascale DIENG
M^{me} Martine JALLUT-ROUSSEL
M^{me} Françoise SEVIN
M. Philippe WILLOQUET
M. Zoubeir ZADVAT

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
M^{lle} Florence CELEN

DOCUMENTATION ET RÉALISATION
M^{lle} Valeria MEDINA AMBIADO

CONTACT PAR COURRIER
Bulletin officiel du CNRS
CNRS-DSI
BP 21902
31319 LABÈGE CEDEX

CONTACT PAR MÊL
buloff@dsi.cnrs.fr
Pour consulter le BO et ses archives :
<http://www.dsi.cnrs.fr/bo>

Dépôt légal à parution
Impression : BIALEC (Nancy)
D.P. n° 70024 - 10-2008

ISSN 1148-4853



... d'encad
entrés et des
de l'éducation n
centraux du min
vie associative
chaque directi
et la gesti

... leur
me et de
Art. 9. -
chargé
que des
essée,
nelle

... - Dire
- Direction
on de l'encadret
l'encadrement d
de des ressour
la gestion de

... de l'enc
es affaire
et met en oeuvre
aines, la polit
ats d'encad
re

... ent :
nancière
ein de la
recrutement,
érieur

... entretient
onnées sur les
t les ressources
elle s'appuie sur
écifique de pro
s le cadre d
orce la

www.cnrs.fr

... ociate
so chaque di
re et la gesti
mpétences de

... pressée,
onnelle
onnels.

... ations
organismes
le coordonne la
es contrats pluri
vec ces organis
nsi que la prépa
s programme
itaires

... la
nsieur Clai
signer, au
pris e
néce

... MOISE, Dir
n du délég
a quali
à l'ap

... on de
égional,
ordon
ngem

... eur. L'U
518
aires,

... égation
518
aires,

... t don
ans, la
sion

... Monsieur
téd
nt

... (de)
directio
action
gestion
s carri

... es et
nitaire
évision
ains

... s de ge
sociale
le des
e des

... on pré
fectifs
des s

... onnell
as
taires

... sé
tr

... agai
6

... est don
à l'effe
ur secon
t com

... Monsieur Cl
signer, au
et dans
néce

... Monsieur M
n du délég
s des
à l'ap

... leur de
égional,
disponi
même

... la Unité
pré

... a
ARP
it

... DU 25

... ansport
ction des é
ires et des
rer la poli
ur les

... ts en
nts prés
de gestio
ires commu
de gestio

... uncel
aux age
visionnelle
est chargé
ressource

... gys a
études de
33. - La sous-d
études de gest
visionnelle, sta
affaires

... délégat
on prévisi
chargée
es DÉ

... le, tr
SION

... 060

... ernant
ion généra
tion et à la
0605

... onnels.
l'enseigne
isation du v
R08 A
du

... articipe,
t supérieur
ressources
du 27
2006

... resses h
nérale de
r les enseignan
érieur et de la re
2006 po
nom

... un D
eignement
sources hu
cution bud
nomina
au

... rieur,
es 20
à des s
ad

... 06

... d'adm
omination

... ns b
ration d
conseil

... nce na
ministra

... de l'ar
du Cent

... che sci
national

... que
recherch

... cientifiq

... n 0
06DR
du 01-
2006

... ection de
on de la strate
de la direction d
rche et de l'inn
les orientations
ues de la rech

... 33. - La sous-
études de gest
visionnelle, st
affaires

... 33. - La sous-
études de gest
visionnelle, st
affaires

... 33. - La sous-
études de gest
visionnelle, st
affaires

... 33. - La sous-
études de gest
visionnelle, st
affaires

... 33. - La sous-
études de gest
visionnelle, st
affaires



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
3, RUE MICHEL-ANGE 75794 PARIS CEDEX 16 • TÉL. 01 44 96 40 00 • TÉLÉCOPIE 01 44 96 53 90

... ph

... sic